Nations Unies S/PV.4577 (Resumption 1)



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4577e séance

Jeudi 18 juillet 2002, à 15 heures

New York

Présidente :	La Baronne Valerie Amos	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Chungong
	Chine	M. Wang Yingfan
	Colombie	M. Franco
	États-Unis d'Amérique	M. Rosenblatt
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. Levitte
	Guinée	M. Fall
	Irlande	M. Ryan
	Maurice	M. Koonjul
	Mexique	Mme Arce de Jeannet
	Norvège	M. Kolby
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Singapour	M. Mahbubani

Ordre du jour

La situation en Afrique

02-48525 (F)

La séance est reprise à 15 heures.

Nous commençons maintenant la deuxième séance de l'atelier, qui sera consacrée à élaborer un plan d'action coordonné pour l'Union du fleuve Mano.

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, Sir Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé. J'invite Sir Kieran Prendergast à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Abdoulaye Mar Dieye, Directeur pour l'Afrique de l'Ouest du Programme des Nations Unies pour le développement.

Il en est ainsi décidé. J'invite M. Dieye à prendre place à la table du Conseil.

J'informe le Conseil que j'ai reçu du Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'ONU une lettre datée du 15 juillet 2002, qui est libellée comme suit :

> « J'ai l'honneur de demander au Conseil de sécurité de bien vouloir inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, le général Chekh Omar Diarra, Secrétaire exécutif adjoint de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, à prendre la parole devant le Conseil au cours de l'examen de la question de l'Union du fleuve Mano, le 18 juillet 2002 ».

Cette lettre sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/2002/760.

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, le général Chekh Omar Diarra.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé. J'invite le général Diarra à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Florian Fichtl, Spécialiste senior chargé de la protection sociale auprès de la Banque mondiale.

Il en est ainsi décidé. J'invite M. Fichtl à prendre place à la table du Conseil.

Nous allons à présent commencer notre seconde séance. Nous avons trois orateurs principaux, et je souhaite donner la parole à Sir Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je crois savoir que la séance de ce matin a été consacrée à l'expérience acquise en Sierra Leone; je me propose donc de me limiter à un bref aperçu de la situation au Libéria et aux efforts politiques en vue de stabiliser la région.

Je vais commencer par la situation actuelle au Libéria, qui a parcouru pour les Nations Unies – de la guerre civile à un accord de paix, suivi d'élection démocratiques, accompagnées d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies et, maintenant, depuis le mois de juillet de l'année dernière, une rechute vers des luttes civiles, en raison de la confrontation armée entre les forces du Liberians United for Reconciliation and Democracy (LURD).

Il est clair que la communauté internationale, et en particulier le Gouvernement libérien doivent tirer les leçons de la façon dont la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix a été gérée dans ce pays.

Comme le Conseil le sait, les combats en cours ont causé la fuite de milliers de civils vers des camps pour les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Il y a aujourd'hui environ 130 000 Libériens déplacés à l'intérieur du pays. Depuis le début de l'année, 400 000 Libériens réfugiés ont franchi la frontière vers la Sierra Leone. Au cours des dernières semaines, les forces du LURD sont parvenues dangereusement près de Monrovia. Les forces gouvernementales ont récemment entamé une nouvelle offensive militaire contre les positions du LURD à Tubmanburg, dans le Bas Lofa. Le Gouvernement tente aussi de reconquérir d'autres villes.

Alors que continuent les offensives et les contre-offensives militaires, les deux parties ont procédé à des saccages et des pillages, notamment dans les zones résidentielles, et contre les civils. À titre de précaution, le personnel civil international des Nations Unies a déplacé ses lieux de résidence et la plupart des locaux professionnels vers des endroits plus sûrs.

Je vais maintenant aborder brièvement la question de la réconciliation au Libéria, notamment le rôle joué par le processus de Rabat, l'Union du fleuve Mano et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Je voudrais dire que, à moins qu'il ne soit traité de façon ferme et urgente, l'instabilité au Libéria risque de renverser les importants acquis obtenus grâce au processus de paix en Sierra Leone. Cette instabilité pourrait avoir un effet « domino » plus étendu dans la région, en affectant négativement la situation dans les pays voisins, en particulier en Guinée et en Côte d'Ivoire.

L'avis de l'ONU est que la politique actuelle d'endiguement à l'encontre du Libéria a ses limites. Elle doit être complétée par un programme politique cohérent et constructif. À notre avis, la communauté internationale doit encourager et soutenir les efforts de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et des organisations de la société civile et politique libérienne afin de faire pression sur le Président Taylor pour qu'il crée un environnement favorable à la conduite de réformes dans le domaine de la sécurité, et pour promouvoir la bonne gouvernance, le dialogue et la réconciliation nationale.

Nous espérons que le Président Kabbah sera encouragé à persévérer dans ses efforts pour faciliter un règlement pacifique de la crise maintenant que le LURD semble être prêt au dialogue. Nous espérons également que la Guinée, en tant que membre du Conseil de sécurité et pays voisin, sera en mesure de jouer un rôle. À cette fin, nous comptons sur le nouveau Ministre des affaires étrangères, notre ami et collègue, S. E. M. François Fall, pour exhorter son pays à jouer un rôle constructif. À cet égard, je souhaite également, au nom du Secrétaire général, féliciter le Maroc pour les efforts du Roi en vue d'organiser un sommet de suivi à Rabat avec les dirigeants des trois pays de l'Union du fleuve Mano. Je sais que le Sommet a été reporté à plusieurs reprises - pour de bonnes raisons, j'en suis sûr. Mais nous souhaitons néanmoins encourager le Maroc à persévérer.

Étant donné que la situation au Libéria ne peut être traitée séparément de celle de la Sierra Leone, certains États Membres se sont déclarés disposés à constituer un groupe de contact sur l'Union du fleuve Mano qui servira de forum pour mettre au point un agenda cohérent à l'appui du dialogue de Rabat et des efforts de la sous-région en faveur de la paix. Nous pensons que le temps est peut-être venu pour qu'ils constituent ce groupe.

Enfin, je voudrais dire un mot sur la coopération avec les organisations sous-régionales : nous estimons qu'une telle coopération s'est avérée indispensable pour poursuivre les objectifs de paix et de sécurité de l'ONU dans la région du fleuve Mano comme ailleurs en Afrique et – du reste – dans le monde entier. En effet, l'ONU peut largement tirer profit du fait que ces organisations sont, à bien des égards, plus qualifiées du fait de leur intime connaissance, renforcée par un profond engagement, de la dynamique sous-régionale, de la position et de l'influence personnelles des dirigeants de la région et de l'existence des mécanismes pour la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la promotion du développement régional.

En effet, c'était précisément au vu des liens entre les pays de la sous-région et des problèmes transfrontières rencontrés ainsi que de la nécessité, en conséquence, d'une interaction entre les acteurs régionaux et sous-régionaux que le Secrétaire général a récemment décidé de créer un Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest de haut niveau, dirigé par son Représentant spécial qui sera, comme le sait le Conseil, M. Ahmedou Ould-Abdallah. Nous regrettons le retard intervenu dans l'ouverture du Bureau, néanmoins les dispositions administratives et logistiques nécessaires touchent maintenant à leur terme, et M. Ould-Abdallah sera bientôt envoyé dans la région. Le Libéria, la Sierra Leone et l'Union du fleuve Mano figurent parmi ses priorités.

La Présidente (*parle en anglais*) : Sir Kieran, vous avez peint un tableau complexe et difficile de ce qui se passe actuellement au Libéria. Comme il y aura des élections présidentielles l'an prochain et vu l'importance que nous attachons tous, je pense, à ce qu'une forme de dialogue quelconque s'engage au Libéria afin de nous éloigner de l'instabilité actuelle, que pensez-vous que le Conseil de sécurité et d'autres parties sur la scène internationale peuvent faire pour

favoriser, sur des bases démocratiques, un dialogue constructif au Libéria?

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Je pense que c'est une question piège, Madame la Présidente. Les conditions initiales d'amélioration de la situation sont généralement de reconnaître le problème et d'être disposé à entendre des avis internes et externes. Nous avons tenté de le faire.

Nous avons été quelque peu gênés car, pendant un certain temps, nous n'avions personne à la tête du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria. Nous avons rencontré quelques difficultés à nommer un chef. J'espère que nous serons bientôt en mesure de surmonter cet obstacle, car cela nous fournira un moyen de pression et nous ouvrira un champ d'action. Comme je l'ai dit, nous sommes conscients des efforts déployés par la sous-région. Nous voulons donner aux voisins tout l'encouragement possible.

Troisièmement, je pense que nous devons encourager les éléments qui, au sein de la société libérienne, sont à la recherche d'une amélioration de la situation et demandent instamment la réconciliation nationale. Je pense ici surtout aux églises du Libéria et à d'autres éléments de la société civile. Le Libéria a la chance d'avoir une société civile dynamique, et je crois qu'ils se font entendre de la bonne manière avec leur insistance pour le dialogue et la réconciliation nationale. Mais il faut que les acteurs dans le pays même se montrent réceptifs. Je pense qu'il est également difficile de nier qu'une amélioration des relations entre le Libéria et ses voisins représenterait un facteur positif pour aider à stabiliser la situation à l'intérieur du pays. En effet, il est assez difficile d'envisager une amélioration de la stabilité intérieure sans une amélioration de ces relations avec les voisins immédiats. Je vous remercie, Madame la Présidente.

La Présidente (*parle en anglais*) : Vous avez dit « merci » comme pour indiquer que vous ne voulez pas que je pose d'autres questions. Quoiqu'il en soit, merci beaucoup.

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Vous avez une réputation qui vous précède, Madame. Aussi posez vos questions.

La Présidente (*parle en anglais*) : Nous reviendrons peut-être à vous plus tard, Sir Kieran.

Je voudrais maintenant donner la parole au Directeur pour l'Afrique de l'Ouest du Programme des Nations Unies pour le développement.

M. Mar Dieye (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, nous occupons une région qui, après 10 ans de conflit, a perdu au total 25 % de son produit intérieur brut (PIB) avec des pertes dramatiques dans des pays comme le Libéria et la Sierra Leone de plus de 50 % du PIB en termes réels. Nous nous occupons aussi d'une région où la prévalence du VIH/sida a atteint un taux inquiétant. Nous atteignons les taux de 13 % pour le Libéria et 7 % pour la Sierra Leone. On peut comprendre l'effet de boule de neige que cela pourrait avoir pour la Guinée. Il s'agit aussi de la région qui occupe le rang le plus bas à l'Indice du développement humain, et c'est de ce fait une région dont les tendances de développement socioéconomique ne sont pas très brillantes. Pourtant, c'est une région aux possibilités de développement prometteuses du fait du retour récent de la paix en Sierra Leone. Il nous appartient donc de saisir l'occasion pour aider à transformer les lueurs d'espoir naissantes en développement réel.

Cet atelier du Conseil de sécurité tient vraiment à son heure car il fournit une occasion unique d'allier la paix et les perspectives de développement pour aider à façonner et à tracer la voie à suivre pour la zone de l'Union du fleuve Mano. Ce n'est pas du jour au lendemain que nous pourrons défaire le travail de destruction accumulé au cours des 10 dernières années par les forces du mal. Il nous faudra non seulement agir immédiatement, mais aussi envisager notre action à plus long terme afin d'intégrer les progrès enregistrés vers la réalisation des objectifs du Millénaire en matière de développement.

Le système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods, est activement engagé dans ce processus et met en oeuvre des initiatives et programmes stratégiques divers sur le terrain pour appuyer le processus de reconstruction et de redressement. Ils comprennent les Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement en Guinée et au Libéria, la stratégie d'élimination de la pauvreté en Guinée et en Sierra Leone, et la stratégie des Nations Unies à l'appui du redressement national et de la consolidation de la paix en Sierra Leone.

Mais, sous l'angle du développement, nous sommes actuellement confrontés aux contraintes

suivantes dans notre marche en avant : premièrement, l'insuffisance des ressources financières pour mettre en oeuvre, au niveau national et sur une échelle plus large, des projets à impact rapide qui contribueraient à consolider la paix et à prévenir un retournement de tendance; deuxièmement, des capacités institutionnelles réduites qui limitent donc les capacités d'absorption des diverses économies. Dans les trois pays, la capacité d'absorption varie de 40 % à 60 % et l'on peut voir combien notre efficacité pourrait en être limitée; troisièmement, des capacités de production défaillantes, notamment les infrastructures de base socioéconomiques comme les routes, les écoles et les services sanitaires; et, quatrièmement – et c'est essentiel – l'absence d'un mécanisme adéquat de coordination des politiques au niveau régional pour synchroniser les divers programmes dans les trois pays et résoudre les problèmes transfrontières.

Afin d'aborder ces contraintes variées, nous envisageons de procéder comme suit.

Premièrement, il faut assurer un financement des programmes au niveau national par le biais des mécanismes suivants.

Le premier mécanisme est celui du forum des donateurs basé sur le document de stratégie de la Sierra Leone pour le redressement et la consolidation de la paix, qui est prévu à Paris au dernier trimestre de cette année, et que nous organisons avec la Banque mondiale et le gouvernement. J'aimerais informer le Conseil qu'à la fin du mois, les 31 juillet et 1er août, nous tiendrons une table ronde à Freetown afin de discuter du programme de gouvernance que le gouvernement propose afin de traiter de la réforme de la fonction publique, des problèmes d'obligation redditionnelle concernant la reconstruction d'un État failli, du problème de la corruption, du problème de la gouvernance au niveau local, etc.

Il nous faut relancer le projet d'organisation d'une consultation spéciale sur la Guinée afin d'étudier les incidences du conflit. L'économie de la Guinée a été mise à dure épreuve par le conflit de la sous-région. Il a amenuisé ses finances publiques et réduit ses capacités de production. Je crois qu'il faut que nous remettions sur la table la question des consultations spéciales, dont nous avons discuté il y deux ans.

Également importante est la mise en oeuvre d'une politique d'engagement constructif au Libéria – et je répète que nous admettons, avec le Département des affaires politiques, qu'on ne peut avoir de politique d'endiguement des conflits politiques à long terme. Ceci peut se faire en replaçant dans un cadre élargi la crise humanitaire, les programmes de développement communautaire qui encouragent des métiers durables et la création d'emplois, l'éducation pour la paix, et la promotion d'un système de gouvernance juste soumis à l'obligation redditionnelle. Cette politique peut avoir un effet multiplicateur sur les programmes des Nations Unies existants sur le terrain qui, malheureusement, manquent de fonds.

La deuxième ligne de stratégie, à mon avis, serait de demander au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest de préparer, avec l'équipe nationale des Nations Unies sur place, et en association avec le secrétariat de l'Union du fleuve Mano au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), un document cadre stratégique des Nations Unies, coordonné et global qui non seulement appuiera le processus de paix de Rabat, mais également créera un climat de confiance entre les parties en se concentrant sur des initiatives transfrontières sur des questions telles que le VIH/sida, les droits de pêche et le commerce transnational. Il faudrait, bien entendu, appuyer les parties, la société civile et les chefs d'entreprise sur le terrain.

Je conclurai en rappelant que le PNUD, par son cadre de coopération régionale, achève son programme d'appui à la CEDEAO et au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest afin de s'attaquer à certains des problèmes de la sous-région que j'ai évoqués. Cela s'ajouterait à l'appui que nous fournissons déjà à la mise en oeuvre du moratoire de la CEDEAO sur les armes légères, et à la participation de la société civile, y compris le Réseau des femmes de l'Union du fleuve Mano, au processus de paix.

Le PNUD contribuera également aux efforts des équipes nationales des Nations Unies sur le terrain afin de préconiser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mar Dieye notamment de sa réflexion sur les perspectives. J'ai été frappée par ses commentaires sur les besoins de chaque pays. J'aimerais lui demander si, d'après lui, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dispose véritablement des mécanismes adéquats de coordination et d'intégration des programmes de développement institutionnel au

niveau sous-régional? Il s'est beaucoup concentré sur ce qu'il faut faire dans chacun des pays de l'Union du fleuve Mano, mais au niveau sous-régional, la capacité existe-t-elle?

M. Mar Dieye (*parle en anglais*) : Je dois dire que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est une sorte de précurseur du point de vue du cadre intégré. De fait, nous avons déjà notre cadre de coopération régionale, qui aide à mettre en oeuvre ces programmes au niveau régional. Comme je l'ai dit, nous appuyons le moratoire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur les armes légères; nous avons un programme régional pour aider la société civile à s'intégrer au processus de paix en cours; et nous avons un programme régional qui aide les chefs d'entreprise, en nous concentrant plus particulièrement sur les femmes qui le sont. Nous disposons donc de tous ces instruments. Ce qui manque jusqu'ici, c'est le cadre politique pour consolider nos efforts d'économie et de développement.

Je crois que maintenant que nous avons ce Bureau des Nations Unies à Dakar, nous disposons de la bonne formule pour oeuvrer ensemble de façon optimale sur le terrain.

La Présidente (*parle en anglais*) : J'ai une question de suivi sur le développement économique. M. Mar Dieye a indiqué où se situe la région sur l'Indice du développement humain. Nous savons tous que si un pays ou une région veut vraiment se développer rapidement, il nous faut alors attirer des investissements et éviter l'exode des capitaux. Il me semble, compte tenu de ce que M. Mar Dieye et même Sir Kieran ont dit, que nous en sommes très loin dans cette région. Quelles devraient être les priorités qui nous permettraient de parvenir au stade où le développement économique devient une réalité?

M. Mar Dieye (*parle en anglais*) : C'est une excellente question qui touche au coeur du problème. Vous savez, Madame la Présidente, que les investissements suivent naturellement la bonne gouvernance, la paix et la sécurité; or celles-ci ont été absentes de la sous-région. Voilà pourquoi notre grande priorité dans ces trois pays est de faire que la gouvernance soit rétablie, afin que la confiance soit assez élevée pour attirer les investissements. Le PNUD va continuer de travailler en ce sens.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Directeur exécutif adjoint de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

M. Diarra (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) : Mme la Présidente, c'est un grand honneur pour moi que de représenter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à cet atelier du Conseil de sécurité consacré aux enseignements à tirer de la résolution de la crise sierra-léonaise aux questions liées au passage du maintien de la paix à la consolidation de la paix, et, enfin, à la dimension sous-régionale de la résolution de ce conflit.

Je voudrais, au nom du Secrétaire exécutif de la CEDEAO, le docteur Mohammed Ibn Chambas - empêché en raison d'engagements antérieurs – et remercier les membres du Conseil pour avoir initié une telle rencontre, et tout particulièrement son Président, Sir Jeremy Greenstock, chef de la Mission permanente du Royaume-Uni auprès des Nations Unies, pour avoir bien voulu inviter la CEDEAO à participer à cette réflexion.

La CEDEAO salue la tenue de cet atelier qui vient on ne peut plus à point nommé parce que visant à consolider la paix durement acquise en Sierra Leone dans une perspective beaucoup plus large, celle de l'espace de l'Union du fleuve Mano. C'est le lieu ici de rappeler le partenariat exemplaire développé par la CEDEAO, les Nations Unies, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Organisation de l'unité africaine qui aura permis de signer l'Accord de paix de Lomé de 1999 entre le Gouvernement de Sierra Leone et le Front Révolutionnaire Uni (RUF), mettant fin ici à des atrocités qui resteront gravées à jamais dans la mémoire de l'humanité.

C'est le lieu aussi de rappeler et de saluer notre ferme détermination et notre engagement sans réserve face aux événements de mai 2000, lorsque le RUF a tenté de mettre en cause le processus de paix. Je voudrais à ce propos saluer tout particulièrement la contribution du Royaume-Uni qui aura été à l'époque un facteur déterminant pour la stabilisation de la situation.

C'est enfin le lieu de rappeler et de saluer la collaboration très étroite entre la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), le Gouvernement de la Sierra Leone et la CEDEAO, qui aura permis plus

tard la relance du processus de paix. C'est donc grâce aux efforts conjugués des uns et des autres que nous sommes parvenus à des résultats dont nous pouvons aujourd'hui nous réjouir.

Que chacun puisse retrouver ici l'expression sincère de la reconnaissance et de la gratitude des peuples de l'Afrique de l'Ouest. La CEDEAO salue cet atelier, qui se situe dans la droite ligne de la poursuite des efforts, au-delà de tout satisfecit, mais plutôt à la faveur de notre volonté commune de promouvoir une paix durable dans l'ensemble de la sous-région, condition sine qua non à tout développement.

Les États de l'Union du fleuve Mano, particulièrement la Sierra Leone et le Libéria, ont toujours fait l'objet d'une attention particulière de la part des instances politiques de la CEDEAO en charge des questions de paix et de sécurité. Qu'il s'agisse de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement ou du Conseil de médiation et de sécurité, institué dans le cadre du Mécanisme (de la CEDEAO) pour la prévention et le règlement des conflits, le maintien de la paix et la sécurité régionale, de nombreuses décisions ont été prises afin de mettre fin aux conflits qui endeuillent cette partie de notre sous-région.

Ces différentes décisions et recommandations constituent les fondements de la politique de paix et de sécurité sous-régionale, dont je vais livrer au Conseil les principaux éléments pour ce qui concerne l'espace de l'Union du fleuve Mano. Ces éléments sont articulés sur trois piliers : la paix interne en Sierra Leone, la paix dans l'espace du fleuve Mano et enfin le contexte sous-régional. Je vais d'abord parler de la paix intérieure en Sierra Leone.

La paix en Sierra Leone a été suffisamment abordée ce matin. La CEDEAO pense qu'il faut poursuivre le programme de désarmement et de réinsertion. Il faut renforcer les institutions de l'État, sinon apporter les réformes nécessaires. Il faut poursuivre le programme de reconstruction, de réhabilitation et de réconciliation nationale. Il faut enfin conduire une politique de démocratie, de justice, mettre en place un état de droit et enfin obtenir le soutien de la communauté internationale. Ces différents points ont été suffisamment développés.

Le deuxième point de notre politique est la paix dans l'espace de l'Union du fleuve Mano. La paix dans l'espace de l'Union du fleuve Mano passe par la paix dans chacun des États de cet espace. On ne saurait parler de paix dans l'espace de l'Union du fleuve Mano sans parler de paix au Libéria. C'est pourquoi la CEDEAO a une politique bien précise en ce qui concerne la promotion d'une paix au Libéria. Je voudrais maintenant parler du dialogue entre les trois chefs d'État. Les chefs d'État de la CEDEAO ont mandaté les Présidents Obasanjo et Wade pour organiser une table afin que les trois chefs d'État puissent se rencontrer. La CEDEAO a salué l'initiative de Rabat qui a permis la rencontre de ces chefs d'État et la relance des mécanismes de l'Union du fleuve Mano. Le deuxième axe de cette stratégie est la non-tolérance de la présence des bandes armées. Nous estimons que la présence de ces bandes armées constitue l'une des causes de ce conflit.

Je vais maintenant aborder l'activation des mécanismes de l'Union du fleuve Mano, la question des réfugiés et la paix interne au Libéria. Je vais insister sur la paix interne au Libéria. Lorsque, au niveau de la crise sierra-léonaise, nous nous sommes trouvés confrontés aux difficultés, nous avons pensé qu'il ne peut pas y avoir de paix en Sierra Leone sans paix au Libéria. C'est pourquoi ensemble nous avons pris des mesures pour mettre fin au lien entre le Libéria et la Sierra Leone, pour mettre fin au lien entre les diamants, le trafic des armes et la Sierra Leone. Je pense qu'aujourd'hui, c'est ce même lien qui doit nous amener à faire un pas en avant, à considérer la question de la paix au Libéria, pour que cette paix puisse être un facteur de stabilisation de la paix en Sierra Leone.

À cet effet, la CEDEAO a pris un certain nombre de mesures. Je vais citer certaines initiatives dont les résultats devraient permettre de rétablir la paix au Libéria. Il y a eu les initiatives de la société civile libérienne, dans le cadre de la préparation d'une conférence de réconciliation nationale; les initiatives du conseil religieux du Libéria; et enfin la toute dernière réunion qui vient de se tenir regroupant des représentants des partis politiques et des organisations de la société civile.

Le dernier axe de notre stratégie est le contexte sous-régional. Aucune politique de paix intégrant un ou deux États de l'Union du fleuve Mano, ou intégrant les trois États de l'Union du fleuve Mano, ne peut être viable que si elle s'inscrit dans le cadre de la CEDEAO en tant qu'entité. C'est pourquoi, nous disons que le Conseil de sécurité devrait renforcer les efforts de la CEDEAO, devrait soutenir les efforts de la CEDEAO. Nous sommes sûrs qu'avec le soutien du Conseil de

sécurité, la paix reviendra au Libéria, et cette paix sera un facteur de stabilisation pour la Sierra Leone, la sous-région et l'ensemble de la communauté des États de l'Afrique de l'Ouest.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vous remercie de ces observations et d'avoir bien exposé le rôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tel que vous le percevez.

Vous avec décrit un rôle qui semble exiger beaucoup de ressources, et je suis certaine que le fait de travailler avec différents pays, non seulement pour établir la paix mais également pour tenter de la consolider, exige beaucoup de ressources. Est-ce que la CEDEAO a la capacité financière et institutionnelle de répondre aux exigences sous-régionales? Si tel n'est pas le cas, y a-t-il des propositions ou des plans d'élargissement?

M. Diarra : La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est une organisation sous-régionale à vocation d'intégration, à vocation économique, à vocation de développement. Nous pensons que le développement ne peut se faire que s'il y a la paix. Par rapport au développement, par rapport à l'intégration, nous avons des programmes bien précis qui touchent les questions économiques, les questions monétaires, les questions liées à la lutte contre la pauvreté, et l'ensemble de ces questions va s'inscrire dans le cadre du programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Oui, nous avons la volonté, certes nous n'avons pas tous les moyens, mais avec la volonté et avec la confiance de nos partenaires, nous pensons pouvoir aller de l'avant.

La Présidente (*parle en anglais*) : Vous avez indiqué qu'il était important que le Conseil de sécurité appuie les efforts de la CEDEAO. Avez-vous à l'esprit des choses précises que le Conseil pourrait faire?

M. Diarra : Ce que le Conseil de sécurité pourrait faire, c'est d'abord renforcer la crédibilité des décisions prises par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Quelles sont nos décisions? Nos décisions, c'est la condamnation ferme des attaques au Libéria, c'est la non-tolérance de la prise de pouvoir par des moyens anticonstitutionnels, c'est la condamnation des Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD), c'est de faire pression sur les différentes parties au Libéria pour qu'elles viennent à la table des négociations, et enfin c'est de créer des conditions de dialogue au Libéria, qui permettront de créer des conditions favorables pour la tenue d'élections, l'année prochaine. Voilà, Madame la Présidente, ce que nous attendons du Conseil de sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant donner la parole à l'Ambassadeur Koonjul en sa qualité de Président du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique.

M. Koonjul (Maurice) (*parle en anglais*) : Je vais laisser tomber les politesses, pour gagner du temps. Mais je tiens néanmoins à vous assurer, Madame la Présidente, que nous sommes très heureux de vous voir présider cette très importante séance et de voir les Ministres des affaires étrangères de la Guinée et de la Sierra Leone à la table du Conseil.

Nous souhaitons remercier Sir Kieran Prendergast, M. Dieye et M. Diarra de leurs déclarations très importantes. Nous sommes également très heureux de voir que le Président du Conseil économique et social, l'Ambassadeur Šimonović, est parmi nous ce matin. Nous espérons que sa participation ne se limitera pas aux débats sur l'Afrique.

Le sujet de notre débat de cet après-midi – la voie à suivre : élaborer un plan d'action coordonné pour l'Union du fleuve Mano – est abordé à point nommé afin de progresser à partir de la lueur d'espoir que nous pouvons observer en ce moment en Sierra Leone. L'une des tâches du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique consiste en effet à voir comment promouvoir les mesures de confiance dans la région du fleuve Mano comme moyen de favoriser une paix et une stabilité durables dans la région tout entière. Le Groupe a eu un échange de vues préliminaire sur cette question, avec la participation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'*International Crisis Group*. Le Groupe de travail a l'intention d'inviter, à ses prochaines réunions, les pays de la région, les organisations sous-régionales et d'autres parties intéressées afin de poursuivre les débats. Comme première mesure, le Groupe de travail a examiné diverses recommandations et il continuera de le faire.

La question de la paix et de la stabilité dans la région du fleuve Mano doit être abordée dans le cadre d'une perspective régionale.

La rébellion au Libéria, la question des réfugiés en Guinée et en Sierra Leone et le rétablissement de la paix en Sierra Leone sont étroitement liés. Toute démarche visant à régler ces problèmes devrait être étroitement coordonnée avec les initiatives prises par l'Union africaine, particulièrement par son Comité ministériel de coordination de la paix et de la sécurité, avec les pays de l'Union du fleuve Mano et avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Nous pensons que nous devrions travailler en étroite collaboration avec l'Union africaine et plus particulièrement avec les dirigeants de la CEDEAO, qui pourraient user de leurs bons offices pour rétablir la paix et la stabilité dans la région. Des incohérences dans les politiques du Conseil de sécurité, de l'Union africaine et des organisations sous-régionales desserviraient les intérêts de la région.

L'inauguration de l'Union africaine et la mise en oeuvre du processus du Nouveau partenariat pour le développement africain (NEPAD) créent une nouvelle dynamique de paix et de stabilité en Afrique. Les principes de la Charte de l'Union africaine, à savoir la démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme, ainsi que les principes du NEPAD mis en oeuvre par son mécanisme d'examen entre pairs, par la gouvernance économique et sociétaire ainsi que par les démarches régionales et sous-régionales pour le développement fournissent une excellente base à une nouvelle démarche pour consolider la paix et assurer la stabilité et le développement de l'Afrique. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble devront tout faire pour aider les pays africains à défendre et à promouvoir ces principes.

La situation nouvelle en Sierra Leone, qui a suivi les élections pacifiques, dont nous nous félicitons, sera très certainement le catalyseur qui permettra à toute la région du fleuve Mano de s'éloigner des conflits, de l'instabilité et de l'absence du développement socioéconomique pour s'engager dans une phase plus prospère pourvu que l'appui nécessaire soit fourni et que les objectifs soient ciblés. À cet égard, le groupe consultatif spécial pour les pays africains qui sortent d'un conflit, récemment créé par l'ECOSOC, devrait consacrer toute l'attention nécessaire à la Sierra Leone.

Permettez-moi de parler brièvement de la situation au Libéria abordée par de nombreux orateurs ce matin. Il est clair que l'instabilité au Libéria nuira à la paix dans la région. Selon nous, le Conseil, avec l'Union africaine et les dirigeants de la région, devrait trouver des méthodes d'engager un dialogue constructif avec le Libéria, plutôt que de l'isoler davantage. Les sanctions imposées au Libéria ont largement contribué à établir la paix en Sierra Leone mais si nous voulons une vraie paix régionale, nous devrons entamer un processus qui nous permettra de réaliser nos objectifs. Je le dis à la lumière des élections qui doivent avoir lieu au Libéria l'an prochain. Il serait de la plus haute importance pour le Conseil et la communauté internationale dans son ensemble d'entamer une sorte de dialogue constructif propre aux objectifs du Conseil et à la paix dans la région.

Le succès de tout plan d'action pour l'Union du fleuve Mano est largement tributaire de la confiance entre les membres de cette Union. Tout doit être fait pour encourager des réunions fréquentes au niveau suprême entre les pays de la région afin de dissiper les tensions et de raffermir la confiance. À cet égard, nous nous félicitons du sommet organisé par le Roi du Maroc à Rabat qui a réuni les présidents de l'Union du fleuve Mano. Des initiatives de ce genre visant à relancer l'intégration sociale, politique et économique méritent d'être encouragées dans la région. De même, il est dans l'intérêt des pays de la région de s'engager sérieusement dans des entretiens bilatéraux.

Un domaine de coopération important entre les pays de la région pourrait être la surveillance commune des frontières avec l'aide de la communauté internationale. Les pays de l'Union du fleuve Mano peuvent mettre au point les modalités qui déboucheront sur des accords pour une surveillance conjointe des frontières et ils pourraient être encouragés à conclure des ententes en vertu desquelles ils s'engageraient à ne pas appuyer les activités rebelles dans les pays voisins. La communauté internationale pourrait être invitée à fournir l'aide nécessaire pour réactiver la mise en oeuvre des pactes et ententes existants dans l'Union du fleuve Mano.

Il appartient au Bureau régional des Nations Unies en Afrique de l'Ouest de jouer un rôle vital : mise au point d'un plan coordonné de développement pour la région du fleuve Mano. Je suis heureux que les représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la CEDEAO, qui ont

parlé plus tôt, en aient touché un mot. Il convient de permettre au plus vite à ce bureau de contrôler tous les groupes armés dans la région. Les conclusions de ce contrôle devraient alors être utilisées pour prévoir un processus complet et entier de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement ou de réinstallation.

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest pourrait également juger des exigences des pays de l'Union du fleuve Mano en matière de sécurité, de développement et de problèmes économiques et sociaux. L'aide de l'Union du fleuve Mano sera très utile. Les résultats de cet exercice pourront servir à tous les organismes impliqués dans la région pour hiérarchiser leurs réactions aux besoins de consolidation de la paix après les conflits dans les divers pays et dans toute la région.

Dans le domaine de la consolidation de la paix après les conflits, les activités de secours et de développement de la communauté internationale devront viser le renforcement de la capacité de tous les pays de la région plutôt que de répondre aux besoins immédiats. Le PNUD et les institutions de Bretton Woods devront assouplir leurs instruments financiers afin d'établir un équilibre entre le besoin de stabilité macroéconomique et les priorités de paix des gouvernements des pays de l'Union du fleuve Mano. Par exemple, un pays tel que la Guinée, qui a accueilli un nombre immense de réfugiés, mérite une aide internationale. Nous ne saurions nous dissimuler que, si l'on sous-estime le problème des réfugiés, on risque fort de provoquer de nouveaux conflits. Il importe donc de trouver une solution à long terme au problème des réfugiés.

L'exploitation illégale des ressources naturelles et le trafic illicite des armes dans la région du fleuve Mano ont été des facteurs de déstabilisation importants. La capacité des pays de la région à observer strictement le régime d'homologation des diamants et le programme pertinent de contrôle des armes, comme le moratoire de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, devrait être substantiellement renforcée afin de garantir la paix dans toute la région. Nous reconnaissons que la Guinée et la Sierra Leone ont mis en place un régime d'homologation des diamants mais il est fondamental de convaincre la République du Libéria de mettre au point un pareil régime, et de l'y aider, afin d'adopter une démarche coordonnée à l'échelle de la région.

Nous pensons qu'il serait utile aussi d'avoir un groupe de contact pour les pays de l'Union du fleuve Mano, comme c'est le cas pour la Somalie, afin de réunir toutes les parties prenantes au conflit et en vue de parler des moyens d'avancer vers une paix durable dans la région.

Enfin, les pays de l'Union du fleuve Mano ont beaucoup de traits communs. La culture, les langues, l'histoire, la géographie et les antécédents socioéconomiques et politiques de ces trois pays sont des facteurs qui les lient. Il convient de renforcer la confiance dans la région en mettant l'accent sur ces traits communs. L'établissement de relations entre les sociétés civiles, les étudiants, les intellectuels, le secteur privé et les hommes d'affaires de la région ne pourra qu'aider à promouvoir la confiance. Le Réseau des femmes de l'Union du fleuve Mano pour la paix et d'autres organisations non gouvernementales font déjà un excellent travail. Il est essentiel de les encourager.

Nous pensons que la société civile pourra jouer un rôle capital dans les efforts de médiation pour la paix et la réconciliation. Le secteur privé devrait jouer un rôle plus important dans le processus de réintégration de la région. Nous pensons qu'il convient d'exhorter la communauté internationale à appuyer à fond ce processus.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Koonjul en particulier pour ses réflexions et ses idées pour aller de l'avant.

Je vais donner la parole à l'Ambassadeur Mahbubani en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité établi conformément à la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria.

M. Mahbubani (Singapour) (*parle en anglais*) : Pour gagner du temps, je dois dire que je m'associe à tous les compliments que l'Ambassadeur Koonjul vient de faire. Mais j'aimerais en ajouter deux, qui sont importants. Premièrement, je tiens à exprimer notre ferme appui à ce nouveau concept d'atelier qui, je crois, est inédit au Conseil de sécurité.

C'est une idée utile à approfondir, car l'une des faiblesses structurelles du Conseil est que, bien que nous soyons ici pour assumer les responsabilités collectives de l'ONU en matière de sécurité, nous agissons plus souvent, autour de cette table, au nom de nos pays respectifs qu'en notre nom collectif. J'espère qu'au cours de ce dialogue, nous nous pencherons sur

nos responsabilités collectives de membres du Conseil de sécurité.

Le deuxième compliment que nous aimerions faire s'adresse au Royaume-Uni, en raison du rôle exceptionnel qu'il a joué en Sierra Leone. Je pense que ce n'est un secret pour personne que, sans son important appui, nous n'aurions pas connu aujourd'hui en Sierra Leone les mêmes succès, quant on sait la situation qui existait encore il y a au plus deux ou trois ans. Lorsqu'on écrira l'histoire, on se demandera ce qui a poussé cette nation à agir de manière si altruiste sur la scène internationale.

Pour la suite des événements, je pense que la meilleure contribution que nous puissions apporter est de nous pencher sur les secteurs difficiles éventuels. Je vais consacrer à deux de ces secteurs les cinq minutes que j'ai et, s'il reste du temps, je parlerai de deux ou trois autres aspects secondaires.

Le premier de ces secteurs névralgiques, dont on a déjà parlé, est la pénible question des ressources. Ici, j'avoue que je vais m'en prendre à une vache sacrée, comme je l'ai déjà fait lors de précédents débats du Conseil, à savoir : comment passer sans heurts du maintien à la consolidation de la paix? Notre problème structurel fondamental tient au fait qu'en matière de maintien de la paix, nous avons des barèmes de contribution : nous pouvons mobiliser 500 millions de dollars, ou 800 millions de dollars. Dans le cas de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), comme je l'ai dit au Conseil de sécurité, nous avions, au 31 décembre de l'an dernier, déjà dépensé un milliard de dollars pour elle – ce qui fait probablement 1,5 milliard maintenant.

Mais, si je puis faire cette analogie, achever une opération de consolidation de la paix, c'est comme traverser un jardin bien entretenu, avec arrosage automatique. On enlève l'arrosage automatique et on décrète que le jardin sera arrosé au moyen de seaux d'eau. Il est très difficile d'apporter assez de seaux pour remplacer un système automatique bien rodé. C'est là un problème structurel qui s'applique, je pense, à toutes les opérations de maintien de la paix et notamment à la MINUSIL, qui a été l'une des mieux financées. Regardons les discussions que nous avons déjà eues aujourd'hui, et notamment ce qu'a dit M. Jean-Marie Guéhenno sur la difficulté d'obtenir 13,5 millions de dollars – ce qui représente, je crois, moins de 1 % de ce que nous avons déjà dépensé pour la MINUSIL – pour le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR). Mais si l'on ne s'occupe pas du DDR, si l'on ne trouve pas de solution de sortie pour les combattants, on encourage finalement ceux-ci à reprendre les hostilités, faute d'autre choix. Si 1,5 milliard de dollars ont déjà été dépensés pour la MINUSIL, pourquoi ne pas trouver un système garanti de financement?

Des arguments théologiques très éloquents ont d'ailleurs été donnés pour expliquer pourquoi on ne peut avoir de quotes-parts pour la consolidation de la paix. Je pense que ces arguments ont du poids, mais ne peut-on pas créer une zone intermédiaire pour que, lorsque l'on passe du maintien de la paix à sa consolidation, l'arrosage automatique ne soit pas entièrement éliminé? N'est-il pas possible de supprimer graduellement le système automatique en veillant à ce que les ressources continuent d'être fournies pour le Revolutionary United Front (RUF) et le reste des anciens combattants et pour leur réinsertion une fois l'opération de maintien de la paix terminée? Ici, je pense, ce sont les pays qui ont le plus investi dans le succès de la MINUSIL qui ont le plus intérêt à ce qu'on passe sans heurts à la phase de consolidation de la paix.

Le second problème que je voulais aborder a déjà fait l'objet de nombreux commentaires cet après-midi, ce dont je me réjouis : il s'agit de toute la question de l'approche régionale. Nous avons réussi à créer un îlot de stabilité en Sierra Leone; il y en a un en Guinée. Mais pour ce qui est du Libéria, à en croire Sir Kieran Prendergast, on est revenu au point de départ. Nous sommes passés de la guerre civile aux élections et à la paix pour revenir à la guerre civile. Tout le monde convient, apparemment, que tous les succès que nous avons remportés dans la zone de l'Union du fleuve Mano seront compromis si nous ne réglons pas les problèmes au Libéria.

Ici, la question que vous avez posée à Sir Kieran, Madame la Présidente – que peut faire le Conseil de sécurité? – aurait dû l'être au Conseil lui-même. À dire vrai, comme vous dites, en ma qualité de Président du Comité des sanctions sur le Libéria, je sais quels bâtons le Comité montre au Libéria, mais je ne sais pas quelles carottes il lui offre. Nous avons eu une discussion très franche au déjeuner d'aujourd'hui – que nous ne pouvons répéter, évidemment, dans cette salle – sur la façon dont on peut trouver des solutions pour le Libéria. Mais l'idée se fait jour qu'il faut trouver une

politique ou une autre d'engagement constructif au Libéria. Je regarde le rapport de Human Rights Watch qu'on a laissé sur notre table. Tout le monde dit qu'il faut s'occuper du Libéria. Je n'ai pas lu ce rapport mais en voilà le thème. J'espère qu'après ce débat, nous trouverons une réponse plus complète à la question que vous avez posée à Sir Kieran.

Je voudrais évoquer trois aspects secondaires sur lesquels nous devrions à mon avis nous pencher. L'un, bien sûr, dans le cas de la Sierra Leone, concerne la Commission Vérité et réconciliation et le Tribunal spécial que nous avons mis en place. Il est toujours délicat de trouver l'équilibre entre les deux. Deuxièmement, en ce qui concerne le Tribunal spécial, la question des ressources s'est déjà posée. Bien sûr, nous ne voulons pas voir se répéter la situation des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, devenus extrêmement coûteuse. C'est pourquoi il n'existe pas de tribunal en règle pour la Sierra Leone. Mais comment lui assurer assez de ressources?

Ma troisième et dernière observation s'adresse à ce que vient de dire sur la question des réfugiés l'Ambassadeur Koonjul, avec lequel j'admets que la Guinée a accueilli les réfugiés de Sierra Leone et du Libéria avec une générosité exceptionnelle. Pouvons-nous, au Conseil, envisager de considérer les réfugiés non pas comme un simple problème humanitaire mais, comme l'a dit l'Ambassadeur Koonjul, comme l'indice éloquent d'un conflit probable? Peut-être devrions-nous opérer un suivi des mouvements de réfugiés. S'ils augmentent, c'est l'annonce de troubles à venir. Si nous voulons être prévoyants, nous devrions surveiller cela.

La Présidente (*parle en anglais*) : Pour poursuivre l'analogie de l'Ambassadeur Mahbubani avec le système d'arrosage automatique, je pense que, peut-être, ce n'est pas des seaux qu'il faudrait, mais bien un nouveau système d'arrosage automatique. Mais c'est une question sur laquelle, j'espère, d'autres reviendront.

M. Bennouna (Maroc) : Je vous remercie, Madame la Présidente. Permettez-moi tout d'abord de dire à quel point nous vous sommes tous reconnaissants, à vous-même et à l'Ambassadeur Greenstock, d'avoir organisé cet atelier – ce laboratoire d'idées qui est très animé – je suis d'ailleurs gêné de parler après l'Ambassadeur Kishore Mahbubani, qui est connu pour être producteur d'idées en ce Conseil. En tout cas, c'est une excellente idée, et de plus très utile.

Je voudrais saluer le rôle que votre pays a joué dans le retour à la paix dans cette région. Je ne vais pas parler de leadership, parce que ça peut avoir d'autres consonances, mais en tout cas c'est un rôle extrêmement positif et apprécié de la communauté internationale.

Je voudrais enfin saluer la présence parmi nous du Ministre de la Sierra Leone et aussi de notre ancien collègue, le Ministre des affaires étrangères de la Guinée, notre ami François Fall. Je lui ai dit avant de partir qu'il reviendrait souvent à New York, parce que, finalement, les Ministres des affaires étrangères préfèrent venir eux-mêmes faire le travail plutôt que d'envoyer des instructions depuis les capitales. En tout cas, c'est toujours un plaisir de le voir ici.

On peut se demander pourquoi le Maroc est là. D'abord parce que nous sommes africains et nous sommes très intéressés et très impliqués par toute l'histoire de l'Afrique et par le devenir de l'Afrique, depuis toujours, mais aussi parce que nous sommes très impliqués, particulièrement, par l'Afrique de l'Ouest : le Maroc, traditionnellement, a toujours eu des relations avec l'Afrique de l'Ouest, des relations très étroites, aussi bien sur le plan économique que culturel. Mais aussi, nous servons, je dois dire, de lien culturel et géographique avec l'Europe, avec le Nord et entre le Nord de l'Afrique – monde arabe compris – et l'Ouest de l'Afrique. Et c'est un rôle extrêmement important, y compris, d'ailleurs, sur le plan religieux.

La deuxième est la suivante. Il s'est trouvé, et ceci peut-être est la conséquence de cela, que les chefs d'État des trois pays frères de la région du fleuve Mano, conscients tous les trois de la dimension régionale de ce problème du maintien de la paix et de la sécurité dans leurs pays respectifs, se sont tournés naturellement vers le Maroc et en particulier vers S. M. le Roi Mohammed VI, parce qu'ils ont estimé que c'était avec ce seul chef d'État, et dans ce pays, qu'ils pouvaient faire avancer leurs relations sur le plan régional. Et je dois dire que nous avons accueilli cela très naturellement, car comme je le disais, nous avons toujours eu cette relation privilégiée avec l'Afrique de l'Ouest.

Il faut ajouter que M. Kofi Annan, le Secrétaire général de notre Organisation, a énormément

encouragé la dimension régionale et la rencontre du premier Sommet de Rabat. Je me souviens que, avec mon collègue François Fall, notamment, le Secrétaire général avait beaucoup aidé, et poussé à ce que le Sommet de Rabat puisse avoir lieu, et que l'on engage ce dialogue. Le dialogue a été engagé; pas facilement, mais il a été engagé le 27 février à Rabat, à l'invitation de S. M. Le Roi Mohammed VI. Comme disait le Roi au Secrétaire général, et comme on dit en français, nous avons « brisé la glace ».

Et c'est très important de briser la glace, c'est à dire que les trois chefs d'État se sont parlés, ils ont déjeuné, ils ont dîné, ils ont échangé. Je pense que cette étape est maintenant présente. Mais ils ont été plus loin que de briser la glace : ils ont reconnu le Traité de non-agression et de coopération en matière de sécurité de 1986; ils ont reconnu qu'ils devaient dialoguer pour régler leurs différends; ils ont reconnu qu'il fallait revitaliser tous les protocoles en matière de sécurité; ils ont reconnu qu'il fallait entreprendre un certain nombre de mesures concrètes, et ils les ont mises sur la table, et ils ont chargé leurs ministres des affaires étrangères d'assurer le suivi. Je crois que cela a été rappelé ce matin, je n'ai pas besoin de revenir là-dessus, des rencontres ont eu lieu entre les ministres des affaires étrangères. Il y en a eu quatre, qui ont été rappelées, pour faire le suivi.

On a réussi sur certains plans, et on a échoué sur d'autres. Par exemple, ce projet de caravane pour restaurer la confiance, qui était un beau projet, n'a pas encore été concrétisé, cela a été dit, mais il est toujours sur la table, il n'est pas abandonné. Mais je crois que nous avons fait des choses aussi au niveau de la sécurisation des frontières, au niveau de la possibilité, peut-être, à un moment donné, de placer des patrouilles le long des frontières.

Je crois que nous sommes maintenant à une étape où il faut aller plus loin. Il faut, et je crois que M. Prendergast l'a rappelé tout à l'heure, que l'on prépare le deuxième sommet. Il a été retardé pour des raisons conjoncturelles, mais je crois aussi pour des raisons de fond. Le Roi du Maroc ne veut pas d'un deuxième sommet protocolaire. Je crois que cela doit être dit très clairement. Il veut que ce soit un deuxième sommet productif, au cours duquel on fasse un pas décisif vers le règlement, le maintien de la paix et le rapprochement pour ce maintien de la paix.

Et c'est pour cela, comme on l'a dit, que la diplomatie travaille aujourd'hui, pour avoir déjà les éléments d'une nouvelle étape, d'une avancée en matière de maintien de la paix, avant de convoquer le sommet. Je crois que c'est la preuve que nous prenons les choses très sérieusement, et qu'il ne s'agit pas de simplement se rencontrer pour faire des photos, ou pour passer à la télévision. Bien que parfois certains trouvent assez agréable de passer à la télévision, mais ce n'est pas suffisant.

En ce qui concerne l'autre point de fond, je pourrais en dire deux mots. Il s'agit des développements récents qui sont intervenus au Libéria. M. Prendergast en a parlé, tout le monde en a parlé ici, et qui sont, il faut dire, très préoccupants pour tout le monde, pour tous ceux qui prient et qui travaillent pour la paix dans cette région. Il est certain que ces développements sont inquiétants. Il est certain que cela a déstabilisé de nouveau les frontières, ne serait-ce que par l'afflux des réfugiés, qui sont partis vers la Guinée et vers la Sierra Leone. Il est certain que cela, de nouveau, a créé ou développé un foyer.

C'est l'occasion de rappeler que tout ce qui est fait est complémentaire : les Nations Unies, bien sûr, doivent probablement renforcer leur présence au Libéria d'une manière qui doit être par elle examinée, et peut-être avoir plus de ressources. En ce qui concerne l'Organisation sous-régionale de la CEDEAO, son représentant a parlé tout à l'heure, et elle a un rôle essentiel à jouer, complémentaire, pour rapprocher en fait les parties prenantes dans ce conflit du Libéria, et je pense que ceci va de concert avec la tenue du Sommet de Rabat. Je pense que l'effort qui a été rappelé, d'une rencontre des parties prenantes, autour du Président Wade, peut-être, de manière à enclencher un processus au Libéria de retour à la paix civile, est lié également à la tenue du Sommet de Rabat.

Parce qu'il doit y avoir un accord, à un moment donné, sur les principes de bonne gouvernance, particulièrement pour le Libéria. Autrement, il n'y aura pas de paix au Libéria, ni dans l'ensemble de la région du fleuve Mano. Et c'est je crois l'enjeu essentiel, et c'est probablement là que la communauté internationale doit exercer une pression. Au Maroc, nous pensons que de l'intérieur du Libéria, si les choses vont toutes seules, de l'intérieur, on n'y arrivera pas, et il faut qu'il y ait une pression qui s'exerce de l'extérieur. Et ce sera le rôle de la communauté

internationale, mais c'est aussi le rôle de la CEDEAO, en relation avec les Nations Unies.

En toute modestie, S. M. le Roi du Maroc est toujours à la disposition de ses frères africains, du Libéria, de la Sierra Leone, de la Guinée, à tout moment, pour aider, dans la mesure du possible, à les rapprocher et à rétablir la paix dans cette région qui nous est très chère. Cette paix, qui doit être établie par les leaders, sera au bénéfice des générations de cette région, qui ont déjà beaucoup souffert de la guerre. Les jeunes de ces régions là ont sans doute subi les souffrances les plus atroces, probablement, dans le monde. Et peut-être que ce modèle là est un modèle que nous devons, quelque part, méditer. Ce n'est pas le lieu de le faire, peut-être, mais on doit tirer certaines conclusions quant à la complémentarité nécessaire entre tous les efforts que je viens de mentionner.

La Présidente (*parle en anglais*) **:** Je pense que nous reconnaissons tous l'importance des initiatives régionales, et en particulier l'importance de ce qui s'est passé à Rabat. J'espère qu'il sera possible de coordonner les différentes initiatives régionales qui ont été entreprises dans l'Union du fleuve Mano.

M. Levitte (France) : À mon tour, je voudrais saluer les deux ministres qui nous font l'honneur de leur présence aujourd'hui, et en particulier mon voisin François Fall. Et Madame la Présidente, merci de votre présence, et de votre admirable conduite de nos débats d'aujourd'hui.

Je voudrais commencer en rendant un hommage particulier au Royaume-Uni pour son engagement déterminé au service de la paix en Sierra Leone à travers la présence sur la ligne d'horizon de ses troupes qui ont permis à un moment particulièrement difficile de rendre toute sa crédibilité à la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), à travers également son engagement déterminé dans la reconstruction de l'État et de l'économie d'un pays dévasté.

Nous sommes ici dans une session de « brainstorming ». Et je voudrais partir de trois constats.

Le premier, c'est que les relations personnelles entre les chefs d'État sont un facteur clef de la paix dans cette région comme ailleurs, notamment en Afrique. Rétablir de bonnes relations entre les trois Présidents de l'Union du fleuve Mano est donc une priorité. C'est pourquoi la France salue tout particulièrement le rôle que joue aujourd'hui le processus de Rabat et je voudrais saluer l'engagement de S. M. Mohammed VI au service de la paix dans la région du fleuve Mano.

Le deuxième constat est qu'il ne peut pas y avoir de paix dans cette région s'il n'y a pas de paix entre les trois pays et, je dirai, à l'intérieur de chacun des trois pays. Or, ce qui nous frappe aujourd'hui, c'est que si nous avons une stratégie claire et qui marche et qui réussit pour la Sierra Leone, nous manquons d'une stratégie globale sur le Libéria. Nous avons bien sûr le comité des sanctions. Je salue le rôle de l'Ambassadeur de Singapour. Mais un comité des sanctions ne suffit pas à lui seul à fournir une stratégie. Je souscris tout à fait à ce que le général Chekh Omar Diarra vient de dire au nom de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Nous décourageons toute prise du pouvoir par la force. Nous devons donc condamner le Liberians United for Reconciliation and Democracy (LURD) dans sa tentative. Nous devons aider toutes les forces politiques du Libéria à préparer au mieux les élections présidentielles de 2003 et, de ce point de vue-là, la déclaration qui a été adoptée la semaine dernière à Ouagadougou nous paraît très positive. Mais on voit bien qu'il reste à élaborer ici en partenariat avec les autres acteurs une vraie stratégie pour le Libéria comme nous avons une vraie stratégie pour la Sierra Leone.

De ce point de vue, le dialogue que nous avons aujourd'hui avec notamment la CEDEAO et le Maroc est particulièrement utile. Nous pensons que la CEDEAO mérite d'être encouragée dans ses efforts et sans doute les Nations Unies devraient-elles, par exemple, aider la CEDEAO à la mise en place de ces quatre centres régionaux d'alerte précoce.

À partir de là se dessinent quatre orientations un peu concrètes. La première, et je rejoins plusieurs orateurs, est qu'il faut mettre en place rapidement le groupe de contact des pays intéressés par l'Union du fleuve Mano. Je crois que ce groupe devrait être resserré, limité dans sa composition, mais il est urgent de le mettre en place.

La deuxième orientation est qu'il est également urgent, sans doute, d'installer au Libéria un représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et il faut sans doute renforcer le Bureau des Nations Unies au Libéria. Je sais que cela

n'est pas facile parce que le Président Taylor a la fâcheuse habitude de refuser les personnalités qu'on lui propose et je voulais demander à Sir Kieran où en sont les discussions entre le Département des affaires politiques et les autorités libériennes sur ce point.

La troisième idée concerne le fait que Sir Kieran a mentionné la prochaine installation à Dakar du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest. Comment voit-il le rôle de M. Ould Abdallah parmi les autres acteurs, c'est à dire la CEDEAO et le processus de Rabat conduit par S. M. le Roi du Maroc?

La quatrième et dernière idée est que, si le processus de Rabat progresse bien au cours des prochains mois, ne pourrait-on pas profiter de la session de l'Assemblée générale d'automne pour inviter à une séance du Conseil de sécurité les trois Ministres des affaires étrangères de la région? Nous en avons déjà deux autour de la table ou peut-être, pourquoi pas, les trois chefs d'État de façon à cristalliser les progrès qui seraient intervenus dans l'intervalle grâce à l'activité marocaine et ainsi donner un élan supplémentaire au processus de paix dans la région de l'Union du fleuve Mano.

La Présidente (*parle en anglais*) : Vous avez posé des questions spécifiques auxquelles je demanderai à Sir Kieran de répondre un peu plus tard. Je sais que nous aurions dû entendre à présent les réponses des intervenants, mais j'aimerais que nous entendions l'orateur de la Banque mondiale avant de passer aux réponses des intervenants. Je vous remercie de vos observations et également de votre idée d'une réunion en marge de l'Assemblée générale dans le courant de cette année.

J'invite M. Fichtl, spécialiste principal en matière de protection sociale pour le développement humain régional de la Banque mondiale à prendre la parole.

M. Fichtl (*parle en anglais*) : Je voudrais me faire l'écho des sentiments exprimés par les orateurs précédents en ce qui concerne le caractère opportun et pertinent de cet atelier. Je voudrais axer principalement mes observations sur la Sierra Leone. Je pense que cela nous fournit également des enseignements importants pour mettre au point une démarche coordonnée et globale à l'égard du Libéria.

Une conjoncture réellement propice à une paix durable et au redressement économique se présente par suite du désarmement et de la démobilisation de près de 60 000 ex-combattants en Sierra Leone et de la réélection du Président Kabbah le 14 mai 2002. Les priorités immédiates incluent le retour des populations déplacées, la réinsertion des ex-combattants, le relèvement de l'infrastructure de base sociale et économique, surtout dans les zones les plus touchées par le conflit, l'élargissement de l'accès pour les pauvres aux services sociaux, aux marchés et aux biens et l'aide à la réconciliation.

Un problème majeur pour le Gouvernement et ses partenaires internationaux sera de répondre aux besoins des jeunes. Quarante-cinq pour cent de la population sierra-léonaise a moins de 15 ans. Leur potentiel doit être utilisé et ils doivent être dotés des compétences nécessaires pour gagner leur vie. Cela dépendra dans une large mesure d'un environnement propice à la croissance économique de façon à ce qu'un nombre maximum de personnes bénéficient de la croissance et aient des chances de trouver un emploi.

En ce qui concerne les enseignements tirés, du point de vue de la Banque mondiale, il est clair que l'engagement précoce des partenaires au développement, y compris la Banque mondiale, pour appuyer le rôle de chef de file de l'ONU, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Royaume-Uni a porté ses fruits et a contribué aux importants progrès réalisés. Nous avons appris que, dans des situations d'urgence complexes, des efforts concertés et complémentaires axés sur l'aide humanitaire, la médiation politique, la réforme du secteur sécuritaire et des efforts de développement rapides augmentent considérablement les effets de l'action de la communauté internationale. Cette démarche coordonnée et complémentaire a assuré jusqu'ici le succès en Sierra Leone.

Nous avons également appris que les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR), aussi important qu'ils soient, ne peuvent être utilisés pour sortir d'une impasse politique ni ne peuvent garantir la sécurité dans un environnement fragile.

Ces programmes de désarmement, démobilisation et rapatriement ont plus de chances de réussir et d'être soutenus si on peut les fixer et les intégrer dans un processus de paix plus élargi qui soit fondé sur un engagement politique et sur les moyens de fournir une sécurité minimale.

La société civile en Sierra Leone a compris que la grande majorité des anciens combattants ont été à la fois des auteurs de crimes et des victimes, et que leur réinsertion était la clef d'un redressement et d'une réconciliation rapides et soutenus. À cet égard, la communauté internationale a eu raison de suivre une double démarche, se concentrant en même temps sur les anciens combattants en tant qu'individus ainsi que sur l'appui aux communautés. L'aide financière pour mener à bien ces programmes ne devrait pas être réduite à ce stade critique. Nous croyons également que la Commission de la vérité et de la réconciliation en voie de formation a un rôle important à jouer dans l'avenir de la Sierra Leone. La Commission mérite d'être pleinement financée, ce qui vient s'ajouter aux investissements tangibles.

Plus spécifiquement eu égard à la Banque mondiale et à ses efforts par le biais de l'Association internationale de développement, la Banque se concentre sur une nouvelle assistance financière pour appuyer la transition permettant de sortir du conflit au moyen d'un soutien budgétaire aux fonctions gouvernementales clefs, aux projets de soutien au programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des anciens combattants, et aux efforts de redressement rapide au niveau des communautés.

Complétant cette assistance technique, la Banque a fourni un appui technique afin de donner les moyens au Gouvernement de prendre la tête des efforts de démobilisation et de redressement et afin d'encourager les partenaires à appuyer un cadre de reprise globale. La Banque a appuyé le Gouvernement dans la coordination des donateurs et s'agissant d'élargir la base des donateurs, très restreinte au départ, au moyen d'un fonds d'affectation multi-donateurs à l'appui du programme DDR. En collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, et sous la direction personnelle du Secrétaire général, M. Kofi Annan – que nous aimerions remercier ici – la Banque a pu réunir jusqu'à présent 31,5 millions de dollars à l'appui des programmes DDR, dont 28,5 millions ont déjà été décaissés. En outre, comme mon collègue du Programme des Nations Unies pour le développement l'a dit, la Banque a facilité des réunions de donateurs périodiques et organisera une réunion avec un Groupe consultatif, qui se réunira probablement à Paris en octobre.

Dans ces situations de transition, la capacité du Gouvernement est limitée et entravée. En Sierra Leone, la Banque a aidé le Gouvernement à mettre au point un mécanisme indépendant et efficace de mise en oeuvre dans deux secteurs clefs : le programme de démobilisation et un fonds social destiné à financer des programmes de redressement au niveau communautaire.

En résumé, l'aide de l'Association internationale de développement, qui se fonde sur l'assistance humanitaire – par exemple, le fonds social a décaissé directement des fonds à des organisations non gouvernementales nationales et internationales – a concentré son aide au développement initiale sur les efforts des partenaires-clés dans les secteurs politique et sécuritaire. Nous nous rendons compte que les principes de respect des délais et de souplesse sont d'une grande importance dans une situation d'après conflit en constante évolution.

Pour ce qui est des difficultés que nous réserve l'avenir, la stabilité en Sierra Leone est liée à la stabilité régionale en Guinée et au Libéria. Une équipe dirigeante stable et une coopération étroite entre les partenaires – y compris la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Organisation des Nations Unies – sont essentielles au relèvement de la Sierra Leone et nécessaires à la stabilité régionale. Les anciens combattants désillusionnés représentant une menace s'ils ne sont pas réintégrés dans la société et dans l'économie; la réconciliation demeure une tâche majeure. En outre, les succès obtenus par le processus de transition jusqu'à présent ne garantissent pas que les causes profondes du conflit pourront être traitées adéquatement à l'avenir; la tâche incombe au Gouvernement et à ses partenaires de développement. Par exemple, si les ressources – y compris les revenus tirés des ressources minières – ne sont pas utilisés de manière équitable et transparente, il est fort possible que des tensions latentes ressurgissent et compromettent la stabilité.

La stratégie de la Banque pour l'avenir immédiat s'établit dans le contexte de la réduction de la pauvreté conduite par le Gouvernement. Elle va se concentrer sur la consolidation de la paix et de la sécurité au moyen du processus de rapatriement, réinstallation et réinsertion, sur l'appui à la gouvernance, sur le ciblage des réformes institutionnelles et de la croissance économique au moyen d'un environnement macroéconomique stable, sur l'élargissement de l'accès aux infrastructures de services financiers et sur l'accès

accru des pauvres aux services sociaux, y compris par une meilleure gestion des dépenses publiques.

Le programme de prêts proposé pour l'exercice budgétaire 2002-2004 s'élève à peu près à 205 millions de dollars. De nouveaux projets sont actuellement mis au point pour cet exercice, avec un appui du Gouvernement dans les secteurs de l'éducation, des soins de santé et du redressement des communautés, associés à un appui budgétaire continu. La Banque a également engagé des fonds afin d'aider le Gouvernement à protéger la Sierra Leone de la menace à laquelle ce pays est la plus vulnérable en une période de transition après le conflit : à savoir, la menace que fait peser le VIH/sida.

Enfin, le point de décision a été atteint par la Sierra Leone dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) cette année même, en mars. L'aide PPTE représente près de 600 millions de dollars en valeur nette courante, dont 122 millions de dollars seront fournis par l'Association internationale de développement.

Enfin, permettez-moi encore une fois de vous remercier, Madame la Présidente, de nous avoir permis d'intervenir au Conseil de sécurité. Cela reflète effectivement la collaboration étroite que nous avons avec l'Organisation des Nations Unies et nos autres partenaires clefs en Sierra Leone.

La Présidente (*parle en anglais*) : M. Fichtl, vous avez parlé de l'appui donné à la Sierra Leone au cours de la phase de transition. À la lumière de cette expérience, est-ce que la Banque est prête à passer à des activités de consolidation de la paix avant qu'un conflit ait réellement pris fin?

M. Fichtl (*parle en anglais*) : Je crois que c'est une question que nous devons tous nous poser : en tant que partenaires, n'avons-nous pas tous manqué des occasions en Sierra Leone? Fort de ce que nous savons maintenant, je crois que nous avons manqué des occasions. Allons-nous nous livrer à des activités de consolidation de la paix dans d'autres cas? Ce n'est probablement pas à moi de répondre à cette question, car nous sommes ici en train de débattre de problèmes de mandat, point sur lequel nous devons établir une coordination très étroite avec l'ONU et avec d'autres partenaires. Nous nous concentrons sur les questions de développement, et je crois qu'il s'agit de savoir si cette aide au développement est ciblée de telle manière qu'elle contribue à faire diminuer les risques de conflit. Si un conflit a pris naissance, je crois qu'il ne faut pas chasser les partenaires du développement, mais bien plutôt les faire intervenir le plus rapidement possible.

Dans ce contexte, je voudrais faire une observation : j'hésiterais à élargir le mandat des opérations de maintien de la paix, par exemple, afin d'inclure le redressement ou les efforts de développement, mais je me concentrerais plutôt sur leur mandat prioritaire en essayant, par ailleurs, de faire participer ces partenaires du développement aussi activement et rapidement que possible.

La Présidente (*parle en anglais*) : À l'évidence, c'est là quelque chose sur quoi il nous faudra revenir. Passer du stade du maintien de la paix à celui de la consolidation de la paix se trouve, je crois, au coeur de certains des problèmes dont nous avons débattu aujourd'hui.

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*) : Permettez-moi tout d'abord, Madame la Présidente, de vous souhaiter la bienvenue ici à New York, et de vous remercier d'assumer la présidence de cette réunion. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue aux Ministres des Affaires étrangères M. Koroma et M. Fall, ainsi qu'exprimer notre gratitude à la présidence du Royaume-Uni d'avoir pris l'initiative de convoquer cette réunion.

Je vais concentrer mon intervention sur deux points. D'abord, la situation de conflit interne dans un pays hôte d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies, les aspirations de son peuple, les attitudes des pays voisins, ainsi que l'unité de la communauté internationale, sont des conditions très importantes du succès de la Mission.

En Sierra Leone, ce qui va bien ou mal entre le Gouvernement et le Revolutionary United Front (RUF) est très clair. Les parties au conflit sont peu nombreuses, et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a une position relativement unifiée quant au conflit. Une fois isolé et soumis à d'énormes pressions extérieures, le RUF s'est désintégré assez rapidement. Le déploiement de troupes par le Royaume-Uni au moment opportun a joué un rôle important dans ce processus.

Par contre, l'ONU a eu à faire face à des problèmes plus compliqués en Somalie et en République démocratique du Congo, où il y a un ensemble complexe de parties au conflit. Les pays de la

région ont des avis différents concernant ces conflits, et il a été difficile de parvenir à un consensus au sein de la communauté internationale sur ces problèmes.

Le succès des opérations de maintien de la paix de l'ONU repose sur une combinaison de facteurs à l'intérieur et à l'extérieur de leurs zones d'opération. Dans certaines circonstances, le règlement adéquat de questions externes pourrait s'avérer la clef des progrès du processus de paix.

Sir Jeremy Greenstock assume la présidence.

Deuxièmement, la paix en Sierra Leone ne peut être séparée du contexte régional de l'Union du fleuve Mano. Les questions de sécurité en Sierra Leone, au Libéria et en Guinée sont étroitement liées, et tous le reconnaissent. Les sanctions contre le Libéria ont joué un rôle important dans le processus de paix en Sierra Leone, car elles ont mené à l'isolement puis à l'effondrement du RUF. Si la situation au Libéria se détériore encore davantage, elle pourrait avoir des répercussions en Sierra Leone, et peut-être même en Guinée. Il y a maintenant des divergences d'opinion entre le Conseil de sécurité et certaines organisations régionales concernant les sanctions contre le Libéria. Nous devons examiner sérieusement de quelle façon le Conseil de sécurité peut renforcer la coordination avec les organisations régionales à cet égard.

En ce moment, il y a diverses initiatives qui visent à trouver une solution au conflit au Libéria. Ces initiatives sont notamment celles de la CEDEAO, du Roi du Maroc et de l'Union du fleuve Mano, cette dernière organisation étant devenue de plus en plus active au cours des deux dernières années. Tous ces efforts doivent être coordonnés pour être efficaces.

Le Secrétaire général vient de créer un Bureau pour l'Afrique de l'Ouest et a nommé un Représentant spécial expérimenté qui connaît bien les problèmes de l'Afrique de l'Ouest. Nous attendons avec intérêt ses recommandations quant à la façon dont l'ONU peut appuyer les initiatives visant à mettre fin au conflit au Libéria, en vue d'instaurer une paix durable dans les trois pays de l'Union du fleuve Mano.

Le Président (*parle en anglais*) : La baronne Amos vous prie de bien vouloir l'excuser, car elle vient d'être appelée pour parler à la BBC. Elle reviendra d'ici quelques minutes. Elle sera désolée d'avoir manqué votre déclaration, Monsieur.

M. Gatilov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance à la délégation du Royaume-Uni pour avoir organisé ce débat, qui nous offre une excellente occasion d'échanger des vues sur les enseignements tirés et les perspectives d'évolution du processus de paix dans la région de l'Union du fleuve Mano.

La Russie est profondément préoccupée par la situation complexe qui règne dans cette sous-région, et en particulier par la situation instable dans la zone frontalière entre le Libéria, la Guinée et la Sierra Leone. Nous appuyons le renforcement de la coordination entre l'ONU et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour régler la situation en Afrique de l'Ouest, y compris pour prévenir et résoudre les conflits. C'est là que résidence l'importance croissante du travail accompli par le Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur l'Afrique, qui assure la liaison entre le Conseil et les organisations sous-régionales.

Comme d'autres délégations, nous saluons les efforts déployés par la CEDEAO et par Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, afin de contribuer à la conclusion d'un cessez-le-feu et à la réconciliation des parties libériennes, et aussi de renforcer la confiance entre les dirigeants de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone.

La stabilisation de la situation dans la région de l'Union du fleuve Mano est intrinsèquement liée à la réussite du processus de paix en Sierra Leone. Nous constatons avec satisfaction que les élections du 14 mai ont été un tournant important dans l'histoire de ce pays et ont mis fin à la deuxième étape de la mise en oeuvre de la composante militaire de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL). Le gouvernement nommé par le Président Kabbah, qui vient d'être élu, a un solide contrôle sur la situation et en est maintenant à s'attaquer aux tâches prioritaires qui consistent à créer des conditions permettant de vivre dans la paix.

Les activités de l'ONU et du Conseil de sécurité dans le règlement de la crise en Sierra Leone méritent les plus grands éloges. Avec l'aide de la MINUSIL, un total de près de 6 500 personnes, anciens membres de groupes armés, ont bénéficié jusqu'à présent du programme de réinsertion. Quelque 20 000 autres personnes participent au processus de réinsertion dans la vie civile en temps de paix.

Les difficultés que rencontre le Gouvernement de la Sierra Leone sont bien connues lorsqu'il s'agit de mettre en oeuvre des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. C'est la raison pour laquelle il est important que les institutions financières internationales et la communauté des donateurs accordent au Gouvernement une assistance d'urgence ciblée. De cette façon, le Gouvernement pourrait exécuter avec succès et mener à terme ces programmes et cela, dans une large mesure, déterminera dans ce pays le sort de la consolidation de la paix après le conflit. Il ne fait aucun doute que la tâche d'assurer la sécurité demeurera, dans l'avenir immédiat, une priorité principale pour les soldats de la paix de l'ONU en Sierra Leone, cela jusqu'à ce qu'une capacité suffisante ait été créée et que l'on puisse garantir que les organes nationaux de sécurité fonctionnent de façon fiable.

À notre avis, lorsqu'on aménagera la présence future de la MINUSIL dans ce pays, il sera essentiel de synchroniser les plans d'avenir concernant l'armée sierra-léonaise et le recrutement et la formation des officiers de la police nationale avec les plans visant à réduire les effectifs de la MINUSIL, afin d'éviter qu'il n'y ait un vide sur le plan de la sécurité après le retrait de la Mission.

La menace la plus grave à la stabilité et à la sécurité dans la région de l'Union du fleuve Mano demeure le conflit sanglant en cours au Libéria, où des affrontements armés se poursuivent entre les forces de Charles Taylor et les Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie. Par conséquent, le flot incontrôlé de réfugiés libériens qui arrivent en Sierra Leone s'amplifie, et ces réfugiés comprennent un grand nombre d'éléments armés. Une escalade des combats au Libéria pourrait déstabiliser la situation dans les États voisins.

La crise humanitaire toujours plus grave dans les régions frontalières entre la Sierra Leone, la Guinée et le Libéria est une conséquence directe du conflit en cours au Libéria, et a contraint des milliers de personnes à fuir et à devenir des réfugiés. Nous notons avec reconnaissance que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres organisations humanitaires internationales, en dépit des énormes difficultés auxquelles ils sont confrontés, continuent d'aider les réfugiés qui se trouvent dans une situation atroce en les transférant des zones frontalières dangereuses vers des camps très éloignés des frontières.

Sur cette toile de fond, la principale priorité consiste maintenant à donner au personnel humanitaire libre accès aux endroits où se trouvent les réfugiés, pour garantir leur sécurité et créer les conditions nécessaires qui favoriseront leur retour volontaire.

Afin de régler les conflits et de prévenir leur escalade dans la région de l'Union du fleuve Mano, il est d'une importance cruciale que le Libéria respecte pleinement les exigences du Conseil de sécurité. Nous prenons note des déclarations de Monrovia concernant son intention de continuer à coopérer avec le Conseil dans ce domaine.

Dans le contexte de la mise en oeuvre de la résolution 1343 (2001), nous exhortons tous les États à pleinement respecter les exigences de cette résolution afin d'empêcher que leurs territoires ne servent à des groupes et des personnes en armes pour préparer et perpétrer des attaques contre des pays voisins et de refuser toute action qui pourrait déstabiliser encore la situation aux frontières entre la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur est la représentante du Danemark. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Løj (Danemark) (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter la présidence du Conseil d'avoir organisé cet atelier sur ce sujet important et opportun. Je tiens également à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir donné l'occasion de participer à ce débat au nom de l'Union européenne.

J'aimerais aborder deux questions dans ma brève intervention : premièrement, la contribution de l'Union européenne au processus de paix dans la région du fleuve Mano et, deuxièmement, certaines réflexions sur les perspectives. Les efforts de l'Union européenne pour promouvoir la paix et la stabilité dans la région de l'Union du fleuve Mano sont bien connus. J'aimerai en donner quelques exemples. En juillet 2001, la présidence de l'Union européenne a nommé M. Hans Dahlgren, de la Suède, représentant spécial auprès des pays de la région de l'Union du fleuve Mano. En outre, l'Union européenne a envoyé des scrutateurs pour surveiller les élections présidentielles et législatives en Sierra Leone en mai 2002. L'élection et l'entrée en

fonctions du Président Kabbah marquent une autre étape importante sur la voie de la démocratie pour la Sierra Leone.

L'Union européenne appuie fermement les efforts internationaux en cours visant à promouvoir la stabilité dans la région, notamment l'initiative du Royaume du Maroc pour assurer un dialogue politique entre les pays de l'Union du fleuve Mano ainsi que les travaux de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour renforcer la confiance et prévenir les conflits. Se tournant vers l'avenir, l'Union européenne continue d'appuyer à fond le processus de paix de l'Union du fleuve Mano. Nous partageons le point de vue exprimé lors d'interventions antérieures selon lequel il est indispensable de continuer à chercher une solution régionale. Selon nous, il convient d'améliorer la coordination et le dialogue entre tous les acteurs internationaux et régionaux impliqués dans le processus – surtout entre l'Union européenne et l'ONU mais aussi avec la CEDEAO et d'autres – afin de dégager des objectifs communs. Dans ce contexte, nous prenons note de la proposition de créer un groupe de contact pour le processus de paix de l'Union du fleuve Mano. Nous devrions également étudier d'autres possibilités de renforcer l'appui fourni à la CEDEAO, notamment par le truchement du système de l'ONU.

La pleine mise en oeuvre et le respect des sanctions de l'ONU sont d'autres éléments essentiels si l'on veut priver les forces rebelles des moyens de faire la guerre. En outre, il ne faut pas laisser les conflits internes au Libéria et en Guinée déstabiliser toute la sous-région en débordant sur d'autres pays. On ne saurait donc trop souligner la nécessité de créer un dialogue politique inclusif et un cadre pour des élections libres et démocratiques au Libéria et en Guinée.

J'aimerais terminer en réaffirmant l'appui de l'Union européenne au processus de l'Union du fleuve Mano. Les résultats de cet atelier inédit et fort utile nous permettront de trouver les moyens de renforcer les efforts internationaux et régionaux afin de promouvoir la paix et la stabilité dans la région. L'Union européenne coopérera pleinement à cette entreprise.

Je voudrais terminer en disant que l'Union européenne n'hésitera pas à faire des suggestions pour que d'autres acteurs désireux d'aider interviennent. Nous saluerions également les suggestions de tiers sur ce que l'Union européenne pourrait entreprendre de plus constructif et de plus utile.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je pense que l'Union européenne devra notamment s'attacher à poursuivre, voire à renforcer, l'appui donné aux structures régionales et en particulier au côté institutionnel de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) car elles doivent bien obtenir des ressources pour se donner les moyens supplémentaires d'accomplir ce dont le général Diarra a parlé. Je pense que l'Union européenne est un partenaire de choix de la CEDEAO à cet égard.

M. Ryan (Irlande) (*parle en anglais*) : L'Irlande s'associe en tout aux observations faites par la représentante du Danemark de la part de l'Union européenne.

Les travaux de la Mission intérimaire des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) ne pourront être achevés tant que la débauche de violences et d'instabilité dans toute l'Union du fleuve Mano ne sera pas remplacée par la paix et la stabilité. Il me semble que nous sommes tous convenus que la politique du Président Taylor au Libéria est le facteur qui contribue le plus aux problèmes épineux de l'Union du fleuve Mano. Les sanctions ciblées imposées au Gouvernement du Libéria afin qu'il rompe nettement ses relations avec le Revolutionary United Front (RUF) ont joué un rôle pour réduire le désordre dans la région. Nous devons toutefois demander si cela suffit car le Président Taylor et son gouvernement n'ont encore nullement réagi au programme que lui ont présenté le Conseil, les dirigeants régionaux et la communauté internationale en général.

En réalité, aucune ligne de conduite ne constitue une panacée. Il faudra que tous les intervenants – nous tous – mènent une action concertée, tenace et progressive. L'ONU doit continuer, s'il le faut, de renforcer ses mécanismes et ses actions afin de modifier le comportement des autorités libériennes. Il me semble que nous sommes convenus que les organisations régionales et sous-régionales pourront jouer le rôle important qui leur revient. Je souscris à l'observation précédente de Sir Kieran Prendergast qui nous a invités à appuyer les efforts de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la représentation de la société civile. À cet égard, nous avons entendu le général Diarra s'exprimer sur la CEDEAO. Nous comprenons que cela présente des

difficultés importantes pour certains voisins et intervenants et il est vrai que beaucoup doivent faire preuve de courage dans ces circonstances. Le nouveau Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest devra également faire un gros effort d'aide. C'est justement pour ce genre de défi qu'il a été créé. Une participation accrue s'impose également, comme dans le très lourd processus de Rabat.

Le Ministre des affaires étrangères, M. Koroma, a parlé du processus judiciaire unique et hybride qui devait permettre de traiter des problèmes d'impunité, de justice et de réconciliation en Sierra Leone. Je pense que cette démarche équilibrée, qui tient certes compte des valeurs culturelles et traditionnelles, est bien adaptée au cas de la Sierra Leone. Je suis sûr que cela pourrait être pertinent ailleurs dans la région et plus largement avec les nouveaux événements.

On a insisté, dans notre atelier, pour que l'on garde le cap sans fléchir. Cela s'applique évidemment à l'ONU comme aux États protagonistes. En réalité, il s'agit beaucoup moins de contributions volontaires que de quotes-parts. En fait, nous devons être présents sur la base des quotes-parts, même pour renforcer la paix. L'appui, qui a été le fondement de la MINUSIL en Sierra Leone et de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) confirme bien, je crois, cette conclusion.

Enfin, sur le plan des droits de l'homme, une défense et une promotion énergiques des droits de la femme sont absolument cruciales. L'exposé du Rapporteur spécial, au début de l'année, et son rapport ont reconfirmé la multiplication inquiétante des sévices sexuels. Carolyn McAskie a parlé avec force de cette question ce matin et je tenais à souligner cette partie de son message, à mes yeux la plus importante, et ses propositions.

La Présidente (*parle en anglais*) : Sur ce dernier point, je sais que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a mis en circulation le rapport du Groupe de travail du Comité permanent inter-organisations sur la protection des populations contre l'exploitation et les sévices sexuels dans les situations de crise humanitaire. Le Conseil voudra peut-être y revenir, en particulier pour les aspects touchant à la paix et à la sécurité, dans notre débat sur les conflits, le maintien de la paix et la condition des femmes, prévu le 25 juillet.

M. Kolby (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter personnellement, Monsieur le Président, ainsi que votre présidence, d'avoir organisé cet atelier. Je pense que c'est une formule très intéressante et que le débat s'avère jusqu'à présent particulièrement fructueux. Je remercie les orateurs qui ont apporté une contribution originale.

Nous estimons que des progrès notables ont été faits en direction d'une paix globale et durable en Sierra Leone et je suis d'accord avec ceux qui ont expliqué ce succès par la combinaison d'une approche intégrée, d'une connaissance soigneuse de la situation sur le terrain, d'une planification attentive, de beaucoup d'énergie et d'un engagement de longue haleine.

La Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) est la principale garante de la sécurité en Sierra Leone et nous devons, compte tenu des enseignements du passé, éviter un retrait prématuré. La réduction graduelle de la MINUSIL doit être liée à une augmentation équivalente de la capacité de la police militaire et du système judiciaire sierra-léonais.

Comme on l'a dit, il est fondamental de stabiliser la situation en Sierra Leone si l'on veut améliorer la situation humanitaire et protéger les réfugiés et les personnes déplacées. Une stratégie régionale de prévention doit tenir compte de la gravité de la situation des personnes déplacées.

Mme Amos reprend la présidence.

Le retour des réfugiés et des personnes déplacées représente un fardeau très lourd pour les pays d'Afrique de l'Ouest. Les organismes humanitaires auront besoin d'aide dans ces activités de réinstallation et de réinsertion.

La Norvège est tout à fait favorable à une conception globale de la consolidation de la paix, avec une large participation de toutes les parties concernées, dont la société civile, les États et la communauté internationale. En Afrique de l'Ouest, nous voyons les effets bénéfiques de la participation constructive des Nations Unies et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que d'autres initiatives régionales comme le processus de Rabat pour l'Union du fleuve Mano. Ce dialogue politique doit se poursuivre et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest doit jouer un rôle

moteur dans la coordination des différentes initiatives en cours.

L'une des principales préoccupations actuelles porte sur le risque d'un débordement du conflit libérien sur les pays voisins. Il faut appuyer la Sierra Leone pour lui permettre de défendre ses propres frontières, et rendre les sanctions contre le Libéria le plus efficaces possible afin d'empêcher le Président Taylor de poursuivre ses manoeuvres de déstabilisation et de réduire au minimum toute retombée néfaste au niveau humanitaire.

Les problèmes du Libéria sont complexes, parce qu'ils ont des aspects à la fois politiques, économiques et militaires. La sécurité est précaire et les organisations humanitaires ont des difficultés à faire leur travail. La communauté internationale doit prendre cela au sérieux.

Pour terminer, je tiens à rendre hommage aux efforts menés par l'ONU, la CEDEAO, les gouvernements des pays de la région du fleuve Mano, les organisations non gouvernementales humanitaires et les pays fournisseurs de contingents, ainsi que ceux qui ont apporté un soutien financier.

La Présidente (*parle en anglais*) : Qu'on me pardonne cette courte absence. Puis-je demander maintenant aux principaux intervenants qui ont ouvert la session de cet après-midi s'ils veulent répondre brièvement aux observations qui ont été faites? Quelques questions ont notamment été posées personnellement à Sir Kieran, à qui je donne par conséquent la parole, avant de passer à M. Mar Dieye, puis au général Diarra.

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord répondre aux questions qui m'ont été posées, puis revenir sur quelques points soulevés par la discussion.

On nous a demandé où nous en étions concernant le bureau de consolidation de la paix au Libéria. Je dois dire, tout d'abord, que nous sommes en pourparlers avec les autorités libériennes pour modifier le mandat afin de l'adapter à la situation actuelle. Nous voulons apporter des modifications à trois niveaux : tout d'abord, un accroissement du rôle joué par le bureau dans le processus de réconciliation nationale au Libéria; deuxièmement, plus de visibilité, par un effort d'information du public, que nous croyons payant; et, troisièmement, un accent encore plus net sur les droits de l'homme. Nous attendons la réponse du Gouvernement.

Pour ce qui est de l'identité du prochain représentant du Secrétaire général, tout ce que je puis dire, c'est que nos discussions avec les Libériens ont atteint un tournant délicat et je ne pense pas qu'il serait bon de s'attarder sur ce point.

De façon plus générale, je dirais que nous avons vraiment besoin de politiques cohérentes, bien conçues, spécialement dans le cas du Libéria. Nous avons été gênés par les facteurs que je viens de mentionner, mais également par le manque de fonds.

Ici, je voudrais revenir sur un aspect relevé par l'Ambassadeur Mahbubani et par d'autres. J'adhère vigoureusement à la comparaison qu'il fait, pour la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix, avec le passage d'un festin relatif à une quasi-famine. Il a utilisé l'image du système d'arrosage automatique. L'image que j'avais moi-même utilisée au Conseil, comme les membres le savent – et j'espère qu'ils me pardonneront de la réutiliser ici – est celle des antibiotiques. Lorsqu'un médecin prescrit des antibiotiques pour une quinzaine de jours, il vous dira : « Continuez de les prendre au bout d'une semaine, même si ça va mieux. Il ne faut pas s'arrêter en cours de route. » Mon impression, c'est que, trop souvent, le Conseil ne prescrit pas d'antibiotiques pour 15 jours; il en prescrit pour une semaine, quelquefois cinq jours. Le risque, c'est que l'investissement consenti ait été fait en vain, car pendant la période de maintien de la paix, les causes profondes du problème n'ont pas été éliminées et nous ne donnons pas à la mission de suivi les ressources pour le faire.

Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit l'Ambassadeur Kolby de la nécessité de maintenir le cap. Je pense que l'expression est tout à fait juste.

En dehors des mesures propres à des pays comme le Libéria et la Sierra Leone, je pense que nous avons également besoin de politiques et d'une stratégie en ce qui concerne les liens entre les différents problèmes constitutifs et entre les autres pays de la région. C'est la raison pour laquelle le Secrétaire général a décidé de proposer ce bureau pour l'Afrique de l'Ouest. M. Ould-Abdallah n'a pas encore assumé ses fonctions. Il doit le faire à titre permanent le 1er septembre. Je sais qu'il est pour l'instant à la disposition du Secrétaire général si celui-ci le sollicite pour des missions particulières.

Je pense qu'il faut lui donner le temps de s'installer à son poste avant de prescrire ce que doit être son rôle précis au Libéria. Plus généralement, ce rôle consiste à se pencher sur les disparités et les lacunes qui existent entre les politiques menées pour les différents pays; je verrais ce rôle comme s'inscrivant entre ceux de catalyseur, de lubrifiant et de facilitateur. Je suppose que son rôle au Libéria et dans les autres pays de la région s'inscrira dans ce contexte. Il n'empiétera pas sur le travail effectué directement, que ce soit par le Représentant du Secrétaire général au Libéria ou par le Représentant spécial du Secrétaire général en Sierra Leone, mais il étudiera les rapports entre les deux.

Il faudra sans aucun doute des ressources pour mener à bien les politiques dont nous avons discuté aujourd'hui pour la région de l'Union du fleuve Mano. Nous devons veiller à ne pas verser dans la schizophrénie – autrement dit, à ne pas prescrire toute une série de mesures impressionnantes pour refuser ensuite au système les ressources qui lui seraient justement nécessaires pour mener à bien ces politiques.

Juste un mot, pour terminer, en guise de commentaire sur une observation faite au sujet du passage du maintien de la paix à la consolidation de la paix. Je ne pense pas, en effet, qu'il s'agisse d'un processus entièrement séquentiel ou linéaire. Je ne pense pas, en effet, qu'il faille attendre d'être dans la phase d'après-conflit pour commencer à faire quelque chose en matière de consolidation de la paix. Le processus ressemble plus à une course de relais, et le coureur suivant doit commencer à courir avant qu'on lui passe le relais, faute de quoi le processus court un grand risque de s'arrêter.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Dieye.

M. Dieye (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je voudrais juste apporter un commentaire à l'observation que vous avez faite au soutien de la nécessité de faire jouer un rôle moteur au Bureau des Nations Unies en Afrique de l'Ouest. À cet égard, je dois dire que nous avons anticipé le déroulement des événements en appliquant l'expérience acquise en Sierra Leone. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) finance le poste du Numéro deux du Bureau. Cela montre que nous aurons deux piliers : un pilier politique et un pilier pour le développement. Ainsi, en quelque sorte, nous projetons le modèle de la Sierra Leone au niveau régional. Nous anticipons en quelque sorte les enseignements tirés à cet égard.

Je pense que cela nous aidera à aller de l'avant. Non seulement nous financerons le poste du Numéro deux; mais nous fournirons des ressources au Bureau pour qu'il puisse faire ce que certains orateurs ont qualifié d'analyse de vulnérabilité, et pour anticiper les crises, comme l'a dit le Secrétaire général ce matin. Comme l'a dit je pense le représentant de Maurice, une augmentation du nombre des personnes déplacées à l'intérieur du territoire et des réfugiés est le signe qu'une crise menace. Nous essayons d'avoir à notre disposition une batterie d'indicateurs qui signaleront les crises avant leur arrivée.

Madame la Présidente, je suis heureux que vous vous soyez concentrée sur cette question. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'engage à soutenir ce processus.

La Présidente (*parle en anglais*) **:** Je donne la parole à M. Diarra.

M. Diarra : Madame la Présidente, vous retiendrez que parmi les observations qui ont été faites au cours de cette réunion, il a été noté que les différentes stratégies qui ont été développées, par rapport à la gestion de la Sierra Leone, étaient en direction de cette dernière. Même si vous prenez les sanctions, la résolution 1343 (2001), c'était pour consolider le processus de paix en Sierra Leone. Je pense que le Conseil doit maintenant essayer de développer une stratégie propre, par rapport au Libéria. Et je voudrais très certainement attirer l'attention du Conseil sur cette question.

Le deuxième aspect de mes observations est le suivant : comment harmoniser cette stratégie, que le Conseil va devoir développer, avec celle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui est connue du Conseil et qui a fait l'objet de compte-rendus irréguliers au Conseil de sécurité. Et enfin, maintenant, comment supporter cette stratégie sur le terrain, afin qu'on n'ait pas l'impression de deux tons, qu'il y a une différence entre la position de la CEDEAO et la position du Conseil de sécurité, étant entendu que nous, nous agissons au nom du Conseil de sécurité, et sous mandat de ce dernier, de par la Charte des Nations Unies.

La Présidente (*parle en anglais*) : Puis-je demander si certains membres du Conseil qui n'ont pas pris la parole cet après-midi souhaitent le faire à présent, ou si quiconque a des commentaires à ajouter, ou des questions, avant que je tente de résumer les débats de cet après-midi? Pour le moment, il semble qu'il n'y en ait pas, je vais donc demander aux ministres des affaires étrangères de prendre la parole.

M. Fall (Guinée) : Madame la Présidente, je vous remercie. Je voudrais encore une fois vous remercier, parce que nous avons eu une journée très fructueuse, consacrée à la région du fleuve Mano. Je pense exprimer ici un sentiment profond, c'est que nous avons touché des points extrêmement importants, touchant à la stabilité et à la sécurité dans la région du fleuve Mano. Ce matin, nous avons longuement parlé de la Sierra Leone, et cet après-midi, nous avons étendu nos discussions à l'ensemble de la région. Je voudrais aborder deux ou trois questions qui ont été soulevées ici, et qui nous paraissent importantes.

D'abord la question des réfugiés. Nous pensons que cette question est indissociable de celle de la stabilité dans la sous-région, étant entendu quand même qu'il y a un très grand nombre de réfugiés dans la sous-région et en dehors de celle-ci, et il important que le Conseil continue d'apporter un intérêt très particulier à cette question. Et parlant, donc, de la question des réfugiés, je voudrais penser aux questions de rapatriement, surtout aux conditions de réinsertion des réfugiés dans leurs régions d'origine, ce qui pourrait encourager non seulement le retour des réfugiés dans leur pays, mais aussi et surtout à assurer la garantie qu'ils seront bien installés et qu'ils ne vont pas repartir vers leur pays d'accueil. Puisque nous avons vu ce phénomène de va-et-vient très souvent entre le Libéria et la Guinée, et entre la Sierra Leone et la Guinée.

Parce que très souvent, les problèmes font que lorsqu'un réfugié repart chez lui, les rapatriés, les organismes qui sont chargés de la gestion des réfugiés les enlèvent purement et simplement de leurs registres, et quand ils reviennent dans leur pays d'accueil, les problèmes reviennent dans le pays d'accueil. Et parlant de pays d'accueil, je pense être très reconnaissant à mon frère qui a abordé tout à l'heure dans son exposé la question de l'appui à apporter aux États d'accueil, et notamment la consultation spéciale sur la Guinée. Cette question avait été évoquée il y a plusieurs années, et je voudrais revenir dessus. Je suis très heureux que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) soit attentif à cette question, parce qu'il est évident que les pays qui ont accepté de recevoir des réfugiés sur leur sol, et qui ont supporté le poids de ces centaines de milliers de réfugiés, ont aussi le droit de recevoir de la communauté internationale un appui, pour leur permettre quand même de faire face à l'impact de ces réfugiés sur leur territoire.

Le deuxième point est un élément nouveau mais très important. C'est vrai que les attaques rebelles dans la sous-région ont toujours été condamnées, aussi bien par la CEDEAO que par les Nations Unies. Mais dans le cas typique du Libéria, il y a un élément nouveau qui est apparu, et que la CEDEAO même tient en considération, c'est la nécessité du dialogue qu'il faut organiser à l'intérieur du Libéria, pour permettre quand même à ce pays de connaître la réconciliation nationale et de connaître des élections libres l'année prochaine. Nous pensons que l'horizon de ces élections est un point essentiel, nous l'avons dit au cours du déjeuner, et je voudrais revenir dessus. Si la question essentielle, interne au Libéria, n'est pas réglée, nous ne pensons pas que la paix puisse revenir dans le bassin du fleuve Mano. Parce que tout ce que nous disons autour de la table, nous pourrons en trouver la solution en Sierra Leone, parce que la question de la Sierra Leone a été résolue, en acceptant même le RUF, qui est devenu un parti politique, et la réconciliation nationale, et tous les autres éléments pour la consolidation ont été accomplis. Mais la question intérieure du Libéria reste toujours, et la CEDEAO elle-même, je ne crois pas me tromper, et le général ne me dira pas non, certainement, puisque nous en avons discuté à Durban, la CEDEAO même tient absolument à ce que ce dialogue se fasse. Et c'est la raison pour laquelle la CEDEAO projette d'organiser ce dialogue entre le Gouvernement et les différentes tendances, et je souhaiterais que le Conseil apporte son appui à cette démarche de la CEDEAO et de l'OUA, parce que l'Union africaine l'a admise également, à Durban.

Enfin, je voudrais parler de la nécessité de la relance des contacts entre les trois États. Je pense que les initiatives sont en cours. Ce que le Maroc est en train de faire n'est pas du tout contraire à ce que fait la CEDEAO; c'est une action complémentaire, et il est certain que la réunion de Rabat était la seule possible à ce moment là pour les trois chefs d'État. Je sais que la CEDEAO a fournit beaucoup d'efforts pour assurer la réconciliation entre les trois États, mais je ne pense pas

que les conditions étaient réunies, à ce moment-là, pour amener les trois chefs d'État autour d'une table. Je sais que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) fournit beaucoup d'efforts pour assurer la réconciliation entre les trois États mais je ne pense pas que les conditions étaient réunies en ce moment-là pour amener les trois chefs d'État autour d'une table. Si donc il y a eu médiation marocaine, je crois que la CEDEAO doit s'en féliciter. Nous devons l'encourager pour que les résultats de cette rencontre de Rabat et peut-être de Rabat II soient repris par la CEDEAO pour que, dans notre ensemble sous-régional, nous puissions parler le même langage.

De toute façon, je pense que les pourparlers se poursuivent et nous sommes certains que, dans les semaines et peut-être les mois à venir, on aura une réunion des trois chefs d'État pour maintenir l'élan qui a été pris à Rabat.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Koroma.

M. Koroma (*parle en anglais*) : Ma dernière intervention portera sur quatre éléments fondamentaux. Premièrement, l'intervention des Nations Unies en Sierra Leone est un succès incontestable, mais il reste plusieurs tâches à accomplir pour assurer la durabilité de ce succès. L'une d'elle consiste à garantir une aide continue à la consolidation de la paix et à mettre en évidence les questions essentielles qui méritent une attention immédiate : la réinsertion des ex-combattants, le relèvement du pays et de ses institutions, et l'aide au retour des réfugiés des autres pays. C'est la situation qui nous préoccupe dans le cas de la Sierra Leone. Mais, pour la Sierra Leone, l'ultime problème est que tout retrait de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) doit se faire graduellement et parallèlement à un renforcement de l'appareil sécuritaire pour assurer continuité et durabilité.

Ma deuxième observation est que le Conseil de sécurité a de nombreuses ressources à sa disposition : celles du Conseil économique et social, de l'Assemblée générale, du Programme des Nations Unies pour le développement et du nouveau Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest. Tout cela pourrait influer sur le processus amorcé afin de s'assurer que les enseignements tirés en Sierra Leone sont appliqués au plan régional. Cela pourrait probablement déboucher sur une résolution de l'Assemblée générale qui mette l'accent sur certaines des activités à mener pour éviter de passer d'un pays à l'autre en quête d'une solution régionale dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Par là, je veux dire qu'il nous faut adopter une démarche globale. L'ONU dispose de nombreux moyens pour parvenir à une solution régionale globale.

Troisièmement, en ce qui concerne le Libéria, il pourrait se tenir une conférence de type Lomé, comme celle qui a eu lieu pour la Sierra Leone entre le Gouvernement et le Revolutionary United Front (RUF). Mais cette conférence doit avoir l'appui des Nations Unies, de la CEDEAO et de l'Union africaine. Une tentative de tenir une conférence entre le Gouvernement et le Liberians United for Reconciliation and Democracy (LURD) au Libéria pourrait ne pas aboutir aux résultats désirés sans l'appui nécessaire des organisations régionales et sous-régionales et du système des Nations Unies.

Quatrièmement, une conférence sur le Libéria comporterait des dispositions pour un calendrier qui cadrerait soigneusement avec les élections de 2003 au Libéria. Cela devrait bénéficier du ferme appui et de la forte présence des Nations Unies et de la communauté internationale, voire avec la participation d'observateurs des Nations Unies ou d'observateurs militaires de la communauté internationale.

M. Ryan (Irlande) (*parle en anglais*) : Le débat de ce matin sur le thème des enseignements tirés a été si riche qu'il n'a pas été possible d'avoir, comme prévu, une discussion et un échange de vues. Toutefois, nous disposons maintenant de quelques instants et, bien que j'ai abordé ces questions au cours de notre discussion au déjeuner, je souhaite qu'il me soit permis de présenter mes préoccupations sur le thème des enseignements tirés dans ce cadre plus formel.

Premièrement, en ce qui concerne l'utilité sur le terrain des missions du Conseil de sécurité dans les zones de conflit en général : ces dernières années - notamment au Kosovo, au Timor oriental, en République démocratique du Congo et, bien entendu, en Sierra Leone – elles ont joué un rôle important s'agissant de galvaniser les efforts du système des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité et la communauté internationale, face à ces conflits.

Le Secrétaire général adjoint Guéhenno a couvert la question des mandats. Le cas de la Sierra Leone, comme celui du Timor oriental, démontre l'importance absolue de mandats fermes et clairs. Nous avons appris avec la Sierra Leone que les pays fournisseurs de

contingents doivent avoir une idée parfaitement claire de leur mission par souci d'efficacité, de transparence et de responsabilité. L'évolution saine de nos procédures au sein du Conseil pour les consultations avec les pays fournisseurs de contingents avant que des mandats ne soient adoptés ou renouvelés montre que cet enseignement clef est bien retenu, mais je pense que nous devons continuer d'élaborer notre réflexion et notre bonne pratique à cet égard.

Une troisième leçon, certainement dans le cas de la Sierra Leone, et également je pense dans le cas du Timor oriental, est que nous ne devons pas, pour des raisons budgétaires ou du fait d'astreintes qui pèsent sur nos capacités, permettre aux éléments fauteurs de rechute de se regrouper. Je pense que nous constatons plus nettement d'après la Sierra Leone, le Timor oriental et d'autres cas que la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix et au-delà est un processus continu, comme l'a déjà dit, il me semble, Sir Kieran, ce qui implique la consolidation des capacités dans le pays d'accueil. Cela dépasse évidemment de beaucoup les secteurs de la sécurité et de la défense.

La Présidente (*parle en anglais*) : Y-a-t-il d'autres observations? Je vais essayer de résumer le débat très riche que nous avons eu cet après-midi.

Je pense que la première observation générale est que nous convenons tous que nous ne pouvons pas examiner la situation en Sierra Leone séparément et que nous devons nous attaquer à l'instabilité qui prévaut dans l'ensemble de la région.

Plusieurs thèmes clefs sont apparus. Le premier est la nécessité d'encourager les efforts régionaux visant à la réconciliation au Libéria et entre le Libéria et ses voisins. Il est tout à fait essentiel à cet égard de coordonner les initiatives et que l'Union du fleuve Mano, appuyée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), poursuive ses efforts pour promouvoir une plus grande sécurité et des mesures de renforcement de la confiance entre les trois pays.

L'importance du nouveau Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest a été reconnue en ce qu'il représente le centre moteur du soutien de l'ONU aux efforts régionaux et, en fait, aux efforts au Libéria même. Je pense que la présence physique de l'ONU sur le terrain est très fortement sentie comme une absolue nécessité.

Un troisième thème qui est apparu est la nécessité de renforcer les efforts pour endiguer le flux des armes légères et arrêter l'exploitation illicite des ressources économiques, ce qui constituait également un thème du débat de ce matin. Il a été reconnu que les sanctions ont joué un rôle clef pour ramener la paix en Sierra Leone et qu'elles doivent être appliquées mais que nous devons, en même temps, réconcilier d'éventuelles divergences qui pourraient apparaître entre le Conseil de sécurité et d'autres parties sur l'avenir des sanctions, en particulier en ce qui concerne le Libéria.

Il est important de renforcer la capacité de la CEDEAO sur le plan de la médiation et de la prévention des conflits. Il y a éventuellement là un rôle pour l'Union européenne.

La question plus générale s'est posée de savoir comment l'ONU peut au mieux mobiliser les ressources pour la consolidation de la paix ainsi que pour le maintien de la paix. Dans ce contexte, nous avons eu un débat sur les questions de développement et sur la façon de créer un climat favorable pour encourager les investissements, ce qui est précisément la stratégie à long terme pour la région.

On a également estimé que, malgré les difficultés évidentes, il importe que la communauté internationale dialogue avec le Libéria. On a discuté d'une politique d'engagement constructif, comme de la nécessité de faciliter le dialogue entre les parties au Libéria et d'examiner d'autres possibilités de dialogue. Il est évident qu'il nous faut adopter une certaine stratégie globale de règlement des conflits au Libéria. Je crois que nous en avons tous convenu autour de cette table.

Trois points pour finir. L'un concerne l'importance que nous donnons tous à un effort soutenu. Nous avons entendu deux analogies. Nous avons eu notre système d'arrosage ou de seau évoqué par notre collègue de Singapour, et une analogie relative aux antibiotiques par Sir Kieran. Je ne sais pas laquelle je préfère. Mais je crois que nous comprenons bien ce dont ils voulaient parler.

Le problème des réfugiés a été au centre de la discussion de ce matin, et on en a reparlé cet après-midi. En particulier, il ne s'agit pas simplement de se pencher sur ces flux de réfugiés, mais de les examiner à leur stage initial en tant qu'indicateurs probables de problèmes dans différentes régions du continent.

Le point final, très important je crois, est que le Conseil de sécurité est un bon endroit pour rassembler des acteurs clefs – pas simplement ceux qui en font partie mais aussi ceux des institutions financières internationales, d'autres pays et d'autres organisations, qui ont tous un rôle important à jouer, non seulement à l'égard de l'Union du fleuve Mano, mais également dans d'autres zones de conflits de par le monde.

La délégation du Royaume-Uni va présenter un résumé écrit des conclusions dégagées par nos discussions d'aujourd'hui, en se fondant sur les commentaires présentés autour de cette table; il sera ensuite mis à votre disposition.

Il ne me reste qu'à remercier infiniment tous les participants, en particulier les Ministres Fall et Koroma d'avoir été des nôtres aujourd'hui, et à remercier les intervenants de ce matin et de cet après-midi ainsi que toutes les personnes réunies autour de cette table pour leur participation très active. Je tiens également à vous remercier de vos commentaires très aimables à l'égard du rôle joué par le Royaume-Uni en Sierra Leone et de mon propre rôle à la présidence de cette réunion-ci. Je dois dire que vous m'avez bien facilité la tâche. Cette réunion a été très positive. Je crois qu'il y a matière à réflexion et nombre d'idées positives, qui nous permettent réellement de quitter cette réunion munis d'un plan d'action global pour aller de l'avant.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 30.